

Tableaux de renseignements supplémentaires

Renseignements sur les programmes de paiements de transfert	2
Écologisation des opérations gouvernementales	56
Initiatives horizontales	68
Vérifications internes et évaluations	74
Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications internes	77
Financement pluriannuel initial	78
Sources des revenus disponibles et non disponibles	82
Rapport sur les frais d'utilisation	84

1.0 Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

1.1 Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité

Nom du programme de paiements de transfert : Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité (PARCLC) (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 9 décembre 2009

Date de clôture : En cours

Description : Le Programme d'aide au renforcement des capacités de lutte contre la criminalité (PARCLC) vise à fournir une aide pour renforcer la capacité des principaux États bénéficiaires, des entités gouvernementales et des organisations internationales à prévenir les menaces que constituent les activités criminelles internationales, principalement dans les Amériques, et à y réagir.

Deux nouvelles initiatives ont été ajoutées au mandat du PARCLC au cours de l'exercice 2011-2012. À l'automne 2012, le PARCLC a commencé sa programmation en vertu d'une nouvelle enveloppe supplémentaire de 12 millions de dollars pour la lutte contre le passage de clandestins en vue d'appuyer les projets de renforcement des capacités visant à aider les États à détecter et à prévenir les opérations de passage de clandestins à l'étranger, mettant l'accent initial sur l'Asie du Sud-Est. Le premier ministre Harper a fait l'annonce officielle de cette enveloppe de financement en Thaïlande en mars 2012. Le PARCLC a également lancé sa programmation dans le cadre de l'Initiative canadienne pour la sécurité en Amérique centrale (ICSAC), nouvellement créée, qui appuiera des projets renforçant les capacités des secteurs de la justice et de la sécurité. Le PARCLC a amorcé trois projets mettant l'accent sur la professionnalisation et la formation de la police, y compris la fourniture d'équipement.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA — Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

- Des États bénéficiaires et des entités gouvernementales ont accru leur capacité à prévenir les activités criminelles et à y réagir par la prestation d'une formation judiciaire et en application de la loi, l'offre d'une aide technique, l'affectation d'experts en la matière et la fourniture d'équipement connexe.
- Sécurité accrue des Canadiens et protection des intérêts canadiens en matière de sécurité au pays et à l'étranger grâce à la prestation d'une aide internationale en renforcement des capacités pour contrer les menaces criminelles dans les pays d'origine et de transit.
- Environ 55 p. 100 de la programmation du PARCLC portait principalement sur la réforme du secteur de la sécurité tandis que les priorités thématiques restantes abordaient la prévention des crimes, les drogues illicites, la traite de personnes et le blanchiment d'argent.
- La programmation géographique comprenait les efforts déployés en Amérique centrale, dans les Caraïbes, au Mexique et en Amérique du Sud pour prévenir les menaces posées par les activités criminelles transnationales dans les Amériques et y réagir.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts						
(en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des subventions	0,0	7,0	7,0	10,2	10,2	-3,2
Total des contributions	20,9	19,8	9,6	26,3	26,1	-16,5
Total des activités de programme	20,9	26,8	16,6	36,5	36,3	-19,7

Commentaires sur les écarts : Dans le cadre du programme, on a dépensé 19,7 millions de dollars en projets supplémentaires à un niveau de dépenses supérieur à ce qui était prévu en raison de la création d'une enveloppe de 6 millions de dollars pour traiter la question du passage de clandestins, ainsi que d'une enveloppe de 5 millions de dollars pour les initiatives mises en œuvre par le Canada en Amérique centrale. En outre, le programme a absorbé des fonds excédentaires en cours d'exercice rendus disponibles au Ministère pour répondre à ses besoins.

Vérification effectuée ou prévue : Une vérification des bénéficiaires de l'un des bénéficiaires du projet PARCLC a été réalisée au cours de l'exercice considéré.

Évaluation réalisée ou prévue : L'évaluation du PARCLC est en cours et la date de clôture est prévue à l'automne 2012.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

1.2 Secrétariat du Commonwealth

Nom du programme de paiements de transfert : Secrétariat des pays du Commonwealth (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 28 septembre 1965

Date de clôture : en cours

Description : Le versement d'une quote-part au budget ordinaire du Commonwealth est une obligation juridiquement exigible de tous les membres. Par son adhésion, le Canada entend faire progresser les buts de sa politique étrangère liés à la paix, à la sécurité et au développement à l'échelle internationale et, à cette fin, renforcer ses relations avec les 54 pays membres du Commonwealth. Pour plus de renseignements, consultez [le site Web de l'organisation](#) (en anglais).

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

- Une bonne part du budget ordinaire est affectée au soutien et à la mise en œuvre des décisions de la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth (RCGC) et d'un grand nombre de réunions ministérielles sectorielles et périodiques du Commonwealth, notamment celles du Groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC) et des ministres des Affaires étrangères, des Finances, de la Santé et de l'Éducation du Commonwealth. Deux décisions importantes, prises à la RCGC de 2011, ont été mises en œuvre cette année : l'adoption d'un certain nombre de recommandations du Groupe des personnalités éminentes concernant la réforme et le renforcement du Commonwealth, ainsi que l'examen en cours des autres recommandations; et l'adoption de recommandations proposées par le GAMC en vue d'accroître l'efficacité de l'organisation.
- Interventions diplomatiques sous forme de missions de bons offices et de pressions publiques du Secrétariat et actions concertées des ministres du Commonwealth visant à appuyer les institutions et les procédures démocratiques, comme en témoigne le travail accompli par le GAMC réformé (dont le Canada est membre) dans le cadre de la transition du pouvoir aux Maldives.
- Programmes de renforcement des capacités sur le plan des procédures démocratiques et des droits de la personne, et renforcement de la coopération entre les pays du Commonwealth dans le domaine du développement économique, social et politique, comme le montre le raffermissement des liens entre les processus du Commonwealth et du G-20. L'efficacité des programmes a été renforcée grâce aux réformes apportées au Secrétariat du Commonwealth, qui ont permis d'accroître la reddition de comptes et la transparence et d'améliorer l'établissement du budget et des rapports financiers.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-11	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des contributions	5,1	5,0	5,1	5,1	5,0	0,1

Total des activités de programme	5,1	5,0	5,1	5,1	5,0	0,1
---	------------	------------	------------	------------	------------	------------

Commentaires sur les écarts : Les budgets ordinaires des organisations internationales sont le fruit de négociations, et le Canada est juridiquement lié par le résultat final de ces négociations. Des fluctuations monétaires fréquentes ont une incidence à cet égard.

Vérification effectuée ou prévue : Le Secrétariat du Commonwealth comprend un comité de vérification ainsi qu'un vérificateur externe, et il présente des états financiers vérifiés périodiques.

Évaluation réalisée ou prévue : s. o.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

1.3 Contributions versées dans le cadre du Programme de partenariat mondial pour la destruction, l'élimination et la sécurisation des armes et matières de destruction massive et du savoir-faire connexe

Nom du programme de paiements de transfert : Contributions versées dans le cadre du Programme de partenariat mondial pour la destruction, l'élimination et la sécurisation des armes et matières de destruction massive et du savoir-faire connexe (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 12 août 2003

Date de clôture : 31 mars 2013

Description : Le programme vise à donner suite aux engagements du Canada liés au Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive (ADM) et des matières connexes – mis sur pied lors du Sommet de Kananaskis, en 2002 – grâce à des projets de démantèlement de sous-marins nucléaires, de destruction d'armes chimiques, de renforcement de la sécurité nucléaire et radiologique, de réorientation des anciens spécialistes en armement, ainsi que de non-prolifération des matières biologiques dangereuses. Le Canada a prévu un montant pouvant aller jusqu'à 1 milliard de dollars en 10 ans afin de réaliser les objectifs du Partenariat mondial, d'abord dans l'ancienne Union soviétique, où la menace était la plus grave. Le Partenariat a été établi après une évaluation des menaces qui pesaient sur la sécurité internationale et sur celle du Canada à la suite des attentats terroristes de septembre 2001. Les évaluations réalisées par le G8 ont permis de déterminer que le terrorisme et les armes de destruction massive (ADM) demeuraient des menaces graves à l'échelle mondiale, et de confirmer l'utilité constante de l'approche internationale concertée du Partenariat pour la réduction des menaces. Par conséquent, les dirigeants du G8 ont convenu lors du Sommet de Toyako, en 2008, d'élargir la portée du programme du Partenariat au-delà de l'ancienne Union soviétique. Au total, 22 pays ainsi que l'Union européenne participent à des projets et ont promis d'y consacrer plus de 20 milliards de dollars américains.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

À court et moyen terme :

- Le Canada a appuyé les efforts de la Libye visant la destruction de ses stocks restants d'armes chimiques en contribuant une somme de 6 millions de dollars à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).
- En mars 2012, le premier ministre Harper a annoncé le renouvellement du Programme de partenariat mondial (PPM) du MAECI jusqu'en 2018 lors du deuxième Sommet sur la sécurité nucléaire à Séoul, en République de Corée, dans le cadre d'un effort international soutenu visant à améliorer la sécurité nucléaire. Le PPM poursuivra ses efforts accrus pour renvoyer d'autres stocks d'uranium hautement enrichi actuellement entreposés aux laboratoires de Chalk River aux États-Unis. En outre, une nouvelle contribution volontaire de 5 millions de dollars au Fonds de sécurité nucléaire (FSA) de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a été annoncée pour sécuriser les installations nucléaires et prévenir le trafic illicite de matières nucléaires.

- Le Canada a amélioré la sécurité en Amérique du Nord par la réalisation d'un projet de sécurité nucléaire au Mexique. Ce projet portait sur la conversion d'un réacteur de recherche du Mexique pour qu'il fonctionne au combustible à base d'uranium faiblement enrichi plutôt qu'au combustible à base d'uranium hautement enrichi afin qu'il soit mieux protégé contre les risques de prolifération, ainsi que sur le rapatriement, aux États-Unis, d'une quantité considérable d'uranium hautement enrichi usé d'origine américaine.
- Le Canada a appuyé la prestation de deux ateliers régionaux visant à faire connaître les instruments juridiques internationaux relatifs à la sécurité nucléaire, ainsi qu'à fournir un appui aux efforts des pays participants visant à ratifier et à mettre en œuvre ces instruments. Des représentants de 12 pays ont participé à ces ateliers.
- Le Canada a apporté des contributions tangibles à la sécurité nucléaire et radiologique en Russie, y compris un appui à des mises à niveau dans sept installations russes qui entreposent du matériel nucléaire.
- Le Canada a joué un rôle de premier plan dans les efforts déployés par la Russie visant à détruire environ 60 p. 100 de ses 40 000 tonnes de stocks d'armes chimiques par l'apport de contributions à la construction de deux installations de destruction d'armes chimiques à Chchoutchie et à Kizner.
- Le Canada a contribué à la sécurisation des matières et des installations liées aux ADM par le retrait du combustible du réacteur nucléaire d'un sous-marin russe de classe Akula, ce qui a abouti à la récupération et à la sécurisation de 300 kg d'uranium hautement enrichi.
- Le Canada a contribué à la sécurisation de dangereux pathogènes par le renforcement des capacités dans les pays et régions prioritaires (Amériques, Afrique, Asie, Moyen-Orient et Afrique du Nord) pour le confinement biologique, la gestion des risques biologiques et la surveillance des maladies, le diagnostic et la réponse grâce à l'appui aux programmes de formation en épidémiologie de terrain, la mise en œuvre du Règlement sanitaire international de l'OMS et le renforcement de la sécurité sanitaire et de la protection civile aux points d'entrée (ports, aéroports, postes-frontières).
- Dans le but de faire connaître les menaces de prolifération associées à l'expertise en matière d'armes de destruction massive (ADM) et de promouvoir la science responsable, le Canada a organisé un atelier portant sur la sécurité chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) et la collaboration scientifique à Rio de Janeiro, au Brésil, et a appuyé deux ateliers internationaux donnés par l'Institut mondial pour la sécurité nucléaire (WINS).
- Le Canada a contribué à l'augmentation du nombre d'emplois durables et des possibilités de commercialisation pour plus de 4 000 anciens spécialistes en armement possédant une expertise relative aux ADM grâce au versement de fonds pour plus de 250 initiatives de recherche et de renforcement des capacités dans l'ancienne Union soviétique par le Centre international des sciences et de la technologie (CIST), le Centre pour la science et la technologie en Ukraine (CSTU) et le Partenariat pour les villes nucléaires fermées.
- Pour soutenir la mise en œuvre des obligations juridiquement contraignantes de la Résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Canada a appuyé la mise en place d'un coordonnateur régional au sein du Système d'intégration d'Amérique centrale (SICA) en réponse à une demande d'assistance formulée par le Comité 1540

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des subventions	119,9	111,5	87,5	92,9	92,9	-5,4
Total des activités de programme	119,9	111,5	87,5	92,9	92,9	-5,4

Commentaires sur les écarts : Le PPM a dépensé 5,42 millions de dollars de plus que prévu en 2010-2011. Le PPM a réaffecté des fonds pour le Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl mandaté par le premier ministre en marge du Sommet sur la sécurité nucléaire de mai 2010, avec des dépenses effectuées au cours de l'EF 2011-2012.

Vérification effectuée ou prévue : PPM-BIO : Des visites de liaison auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) sont prévues au cours de l'exercice 2012-2013 (l'achèvement est prévu d'ici le 31 juillet 2012, et le rapport est dû pour la mi-août 2012).

PPM-BIO : Une vérification d'INTERPOL est théoriquement prévue pour la fin de 2012.

PPM-SNR : En janvier 2012, des fonctionnaires du Bureau de l'inspecteur général du MAECI ont effectué une visite de liaison (vérification) au département de l'Énergie (DoE) des États-Unis. Cette visite de liaison était la troisième effectuée au département de l'Énergie des États-Unis, les visites de liaison précédentes s'étant déroulées en novembre 2008 et en février 2009. Depuis l'EF 2006-2007, le département de l'Énergie des États-Unis a reçu plus de 42 millions de dollars en fonds destinés aux programmes pour le PPM en appui à la mise en œuvre de 10 projets.

Évaluation réalisée ou prévue : En 2011-2012, les bases de l'évaluation sommative du PPM ont été posées, et l'achèvement est prévu d'ici septembre 2012.

PPM-BIO : Une évaluation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) est prévue au cours de l'exercice 2012-2013 (la réalisation est prévue d'ici le 31 juillet 2012).

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

1.4 Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes

Nom du programme de paiements de transfert : Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes (PARCA) (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : Septembre 2005

Date de clôture : En cours

Description : Le programme vise à fournir de la formation, du matériel, des infrastructures et de l'aide technique pour renforcer la capacité des principaux États bénéficiaires, des entités gouvernementales et des organisations internationales à prévenir les menaces que constituent les activités terroristes et à y réagir, tout en respectant les obligations et les normes internationales sur les plans de la lutte antiterroriste et des droits de la personne.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

- Capacité accrue des États bénéficiaires et des entités gouvernementales à prévenir les activités terroristes et à y réagir par la prestation d'une aide technique, y compris l'affectation d'experts canadiens et la fourniture de matériel connexe;
- Capacité accrue des organisations internationales chargées d'appuyer les efforts des États en matière de lutte contre le terrorisme;
- Sécurité accrue des Canadiens et protection des intérêts du Canada au pays et à l'étranger en renforçant les capacités d'application du droit international pour détecter et prévenir les réseaux terroristes.
- Environ la moitié du programme portait principalement sur le renforcement des capacités militaires, du renseignement de sécurité et d'application de la loi.
- Une partie importante de la programmation a été livrée en Afrique et mis l'accent sur la formation de base et l'équipement connexe pour les principaux officiers de police

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des subventions	4,7	4,9	5,5	8,0	8,0	-2,5
Total des contributions	4,3	13,2	4,9	9,1	8,9	-4,0
Total des activités de programme	9,0	18,1	10,4	17,1	16,9	-6,5

Commentaires sur les écarts : Le programme a absorbé des fonds excédentaires en cours d'exercice rendus disponibles au Ministère pour répondre à ses besoins.

Vérification effectuée ou prévue : s. o.

Évaluation réalisée ou prévue : s. o.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

1.5 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Nom du programme de paiements de transfert : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 1945

Date de clôture : En cours

Description : Le versement de la quote-part annuelle du Canada à la FAO est une obligation juridiquement exigible de tous les membres. Par son adhésion, le gouvernement du Canada entend faire progresser les buts de sa politique étrangère liés au développement agricole et disposer d'une tribune internationale pour faire valoir ses points de vue.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

- l'appui de bonnes conditions de vie en prenant des mesures pour élever les niveaux nutritionnels et le niveau de vie des populations des États membres;
- l'amélioration relativement à l'efficacité de la production et de la distribution des denrées alimentaires et agricoles, y compris les produits de la pêche, de la mer et de la sylviculture;
- l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

Pour plus de détails, consulter le site www.fao.org

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-11	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des contributions	15,8	14,6	16,6	16,6	16,6	0,0
Total des activités de programme	15,8	14,6	16,6	16,6	16,6	0,0

Commentaires sur les écarts : Les évaluations budgétaires des organisations internationales sont négociées et le Canada est juridiquement tenu de respecter le résultat de ces négociations. Des fluctuations monétaires régulières entrent également en jeu.

Vérification effectuée ou prévue : L'organisation fait appel aux services d'un vérificateur externe et produit régulièrement des états financiers vérifiés.

Évaluation réalisée ou prévue : L'organisation fait appel aux services d'un vérificateur externe et produit régulièrement des états financiers vérifiés.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

1.6 Programme de soutien au commerce mondial

Nom du programme de paiements de transfert : Programme de soutien au commerce mondial (PSCM) (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 11 décembre 2008

Date d'échéance : En cours

Description : Le PSCM, approuvé dans le cadre de la nouvelle politique sur les paiements de transfert, est un programme de contributions qui réunit sous un même toit trois programmes déjà existants :

- Investissement Canada-Initiatives des communautés (ICIC)
- Visée mondiale en innovation (VMI)
- Opportunités mondiales pour les associations (GOA)

L'objectif du programme est de développer une capacité plus forte et plus concurrentielle du Canada à soutenir la concurrence dans l'économie mondiale.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus en 2011-2012 :

- 100 projets approuvés pour renforcer la capacité et l'efficacité des collectivités canadiennes afin d'attirer, de conserver et d'accroître l'investissement étranger direct;
- 71 projets approuvés pour accroître les possibilités au chapitre de l'innovation et de la commercialisation pour la science et la technologie du Canada;
- 104 séries d'activités approuvées pour favoriser la participation des associations industrielles du Canada et de leurs membres concernés ainsi que l'industrie dans l'ensemble sur les marchés internationaux, afin d'étendre les liens commerciaux et de faciliter les réussites à l'étranger.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-11	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des contributions	s. o	5,4	6,0	6,0	5,7	0,3
Total des activités de programme	s. o	5,4	6,0	6,0	5,7	0,3

Commentaires sur les écarts : Le financement du projet est approuvé en fonction des prévisions. Toutefois, les dépenses réelles étaient moindres dans certains cas. Des mesures régulières de surveillance et de report de fonds sont en place pour maximiser le budget du programme.

Vérification effectuée ou prévue : Une vérification de la mise en œuvre initiale a été réalisée et complétée au cours de l'exercice 2011-2012

Évaluation réalisée ou prévue : Une évaluation est prévue au cours de l'exercice 2012-2013.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : Un processus compétitif demandant aux demandeurs de se faire concurrence pour obtenir du financement assure une grande participation au Programme de soutien au commerce mondial (PSCM). En outre, en vertu du programme de financement, les demandeurs doivent entreprendre des activités particulières, réaliser des objectifs clés et travailler à l'atteinte de résultats définis. Les bénéficiaires financés entreprennent et réalisent avec succès des projets commerciaux et d'innovation qu'ils n'auraient pas entrepris sans financement dans le cadre du PSCM.

1.7 Fonds pour la paix et la sécurité mondiales et les programmes qui le composent

Nom du programme de paiements de transfert : Le Fonds pour la paix et la sécurité mondiales (FPSM) et ses programmes constitutifs, soit le Programme pour la paix et la sécurité mondiales (PPSM), le Programme d'opérations mondiales de soutien de la paix (POMSP) et le Programme Glyn Berry pour la paix et la sécurité (PGB) (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 3 octobre 2005; date d'opérationnalisation, 18 septembre 2006

Date de clôture : Les autorisations relatives au FPSM pourront faire l'objet d'une reconduction par le Cabinet d'ici le 31 mars 2013.

Description : Financé au moyen du Compte de la paix et la sécurité de l'Enveloppe de l'aide internationale (EAI), le FPSM finance les opérations du Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction (GTSR) et est utilisé pour exécuter les programmes d'aide internationale dans les pays touchés par la guerre, l'instabilité et les catastrophes naturelles comme l'Afghanistan, Haïti et le Soudan. Le GTSR et le FPSM pallient une lacune en matière de politique, d'institution, de financement et de programme qui existe entre l'aide au développement humanitaire et à long terme de l'ACDI et l'aide militaire et à la formation du MDN. Le GTSR conjugue des programmes rapides et souples, une expertise spécialisée dans les politiques, la capacité de déployer des civils et des outils établis de coordination de l'intervention pangouvernementale en cas de crise.

Les programmes du GTSR fournissent une aide internationale rapide, ciblée, efficace et responsable en réponse à des problèmes critiques liés à la paix et à la sécurité qui touchent des intérêts canadiens et qui illustrent les priorités canadiennes en matière de politique étrangère.

Le FPSM est géré par le Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction (GTSR). Afin d'assurer la cohérence des politiques et d'éviter le dédoublement des efforts, il fait appel à divers comités interministériels et ministériels (au niveau des SM, des SMA et des DG) afin qu'ils éclairent et orientent les exercices d'établissement des priorités et qu'ils appliquent les priorités établies par le Cabinet dans un contexte pangouvernemental. Le GTSR relève du Secteur de la sécurité internationale, de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes du MAECI (IFM) qui est responsable des ressources financières, humaines et physiques du GTSR.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

Le renforcement des institutions et de la société civile dans les États concernés :

- En Afghanistan, le GTSR a versé 9,5 millions de dollars à l'appui d'activités qui comprenaient une formation à l'intention des agents correctionnels afghans et de la police nationale afghane; la promotion de la diplomatie à l'échelle régionale; l'amélioration de la coopération et de la gestion de la frontière et des douanes avec le Pakistan; et la destruction des mines antipersonnel.
- Conformément à la Stratégie du gouvernement pour les Amériques, le GTSR a investi environ 26,3 millions de dollars dans 38 projets en Haïti, en Colombie et au Guatemala qui font la promotion de la liberté, de la sécurité, des droits de la personne, de la démocratie et de la primauté du droit.
- En Haïti, 17,2 millions de dollars ont été versés en vue de la mise au point d'un système de primauté du droit plus efficace, responsable et professionnel grâce à un appui à la reconstruction et au réaménagement de l'infrastructure critique de la police et du système judiciaire qui a été endommagé

par le séisme; à l'envoi d'équipement spécialisé et de véhicules, et au déploiement de 135 policiers canadiens et 18 spécialistes canadiens du domaine correctionnel pour fournir de la formation et un soutien technique aux agents de la police nationale, à la garde côtière, aux agents correctionnels et aux juges en Haïti.

- Le Canada a aidé le nouveau gouvernement indépendant du Soudan du Sud à améliorer sa capacité à assurer la sécurité, à mettre en place efficacement la primauté du droit, à respecter les droits de la personne et à assurer la prestation des services de base à la population en fournissant de la formation, de l'équipement et une infrastructure dans les secteurs judiciaire, policier, aéroportuaire et carcéral.
- Le GTSR a participé au processus de paix au Moyen-Orient, en mettant sur pied des centres des opérations interarmées qui ont réuni des représentants de tous les organismes de sécurité de la Palestine et qui ont fourni aux forces de sécurité de la Palestine et aux forces de défense d'Israël une tribune où ils peuvent communiquer et coordonner leurs activités ainsi que maintenir leur connaissance de la situation en vue de l'exécution des opérations permanentes pour la stabilité et de l'amélioration de la sécurité en Israël et en Cisjordanie.
- En prévision de la transition démocratique en Égypte, le GTSR a fourni de la formation à 120 blogueurs afin de les doter des compétences nécessaires pour diffuser efficacement les renseignements et les analyses politiques, indépendamment de la mainmise du gouvernement sur les médias. Des manuels ont aussi été produits à l'intention de la société civile égyptienne sur l'utilisation des médias sociaux en tant qu'outil de production de reportages.
- Le GTSR a versé quelque 11,6 millions de dollars à des projets qui font la promotion de la démocratie en soutenant le développement juridique et judiciaire, les droits de la personne, les médias et la libre circulation de l'information, la participation démocratique, et la société civile en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes.
- En partie grâce au soutien du Canada, la Jordanie s'est récemment déclarée exempte de mines. Le Canada continue d'aider d'autres pays, comme l'Afghanistan, la Colombie, le Soudan, Tadjikistan, la République démocratique populaire lao, le Tchad et le Mozambique, à renforcer leur capacité nationale et à encourager la prise en charge nationale des initiatives de lutte contre les mines.

Le renforcement des capacités internationales à réagir lorsque surviennent des crises :

- En collaboration avec ses principaux alliés, le GTSR est intervenu lors de la situation d'urgence en Libye en mettant au point un plan d'intervention qui a conduit à un versement de 4 millions de dollars par le Canada à l'appui de l'élimination des restes explosifs de guerre et de la sécurisation des stocks d'armes classiques qui constituent une menace pour la sécurité des civils, du pays et des régions.
- Le soutien fourni par le Canada à l'appui du renforcement des capacités locales et régionales à exécuter les opérations de paix comprend la formation spécialisée de policiers provenant de 80 pays à l'égard de la protection des droits des filles et des femmes, et la réduction du nombre de cas de violence sexuelle ou fondée sur le genre. Plusieurs États, dont la Colombie, le Pérou et le Rwanda, ont accordé une plus grande importance aux questions liées au sexe et aux droits des femmes dans le cadre de la formation donnée en vue de leurs opérations de paix.
- Le Canada a aidé l'Initiative d'intervention rapide, un mécanisme multilatéral de déploiement rapide de spécialistes de la justice pénale dans le cadre d'enquêtes internationales, à devenir une personne morale en vertu du droit suisse. En tant que personne morale, l'Initiative permettra au Canada et à la communauté internationale de fournir un soutien plus que nécessaire à l'appui d'enquêtes efficaces des violations des droits de la personne et de l'application de la justice pénale

internationale, ce qui renforcera la réponse internationale à la résolution de conflits et à l'établissement de la paix après les conflits.

- Le Canada a aidé le Groupe de l'appui à la médiation des Nations Unies à établir une liste de spécialistes en médiation, ce qui permet au groupe de déployer rapidement des spécialistes lors de négociations de paix dynamiques afin d'éviter des crises. Le Canada a également participé au développement de ressources en ligne et de documents de référence destinés aux médiateurs internationaux, ce qui a répondu à un grand besoin comme en témoignent les quelque 1 000 inscriptions par des médiateurs au cours des six premiers mois.
- Le Canada, par l'intermédiaire du GTSR, est un ardent promoteur du Tribunal spécial pour la Sierra Leone et s'est réjoui du récent verdict de culpabilité rendu à l'endroit de l'ancien président du Libéria, M. Charles Taylor. Ce verdict représente une étape clé pour la justice pénale internationale, car elle constitue la première déclaration de culpabilité par un tribunal pénal international d'un chef d'État pour avoir planifié et avoir été complice de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Le renforcement des cadres internationaux à réagir en cas de crise :

- Les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, produits en collaboration avec le GTSR, ont été approuvés par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU en tant que point de référence mondial faisant autorité à l'égard des entreprises et des droits de la personne. Pour la toute première fois, ces principes fournissent une norme mondiale visant à prévenir et à atténuer les risques de répercussion négative sur les droits de la personne découlant des activités d'entreprises.
- De nombreuses entreprises multinationales d'exploration et de développement minier exercent leurs activités dans des régions aux prises avec de violents conflits et une instabilité chronique, qui découlent du contrôle des ressources naturelles que les entreprises souhaitent extraire et de l'accès à ceux-ci. Dans le but de prévenir les conflits et les crises, le Canada a appuyé la production d'un guide simple et pratique visant à aider les entreprises d'exploration et de développement minier à effectuer leurs activités de façon à renforcer leurs relations positives avec les collectivités locales, et ce, même dans les régions où des tensions et des conflits sont présents dans le contexte local où sont exercées les activités.
- La Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées constitue le premier instrument régional juridiquement contraignant à l'échelle mondiale qui impose aux États l'obligation de protéger et d'aider les personnes déplacées et qui nécessitait qu'au moins 15 pays la ratifient pour qu'elle devienne juridiquement contraignante, tandis que le total actuel se chiffre à 11. Le Canada a aidé l'Union africaine à faire progresser la mise en œuvre de cette convention historique et a contribué à la sensibilisation des États membres et à l'obtention du soutien de ceux-ci, ce qui a amené à la ratification de la Convention par six nouveaux pays en 2011-2012.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-11	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des subventions	19,6	26,0	30,0	19,8	13,1	16,9
Total des contributions	82,0	99,7	78,4	56,5	50,7	27,7

Total des activités de programme	101,6	125,7	108,4	76,3	63,8	44,6
---	--------------	--------------	--------------	-------------	-------------	-------------

Commentaires sur les écarts : L'engagement militaire du Canada en Afghanistan s'est terminé en juillet 2011 et les programmes du GTSR n'ont plus une vocation régionale principalement située dans la province de Kandahar, mais sont plutôt axés sur le pays entier et basés à Kaboul. Cette transition qui nécessitait le renflouement de la totalité de l'enveloppe de l'Afghanistan, combinée aux retards dans les approbations occasionnés par les élections de 2011, est responsable en grande partie de la variance dans les programmes.

Vérification effectuée ou prévue : s. o.

Évaluation réalisée ou prévue : s. o.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : Un modèle de demande au GTSR (ainsi que des renseignements généraux sur le programme et les objectifs de celui-ci) est affiché sur le site Web du GTSR et les soumissionnaires peuvent présenter leurs propositions de projet tout au long de l'année.

1.8 Subventions et contributions en appui aux relations universitaires

Nom du programme de paiements de transfert : Subventions et contributions en appui aux relations universitaires (Le financement du programme est approuvé par un vote au Parlement.)

Date de mise en œuvre : 1^{er} janvier 1989

Date de clôture : En cours

Description : Ces subventions et contributions élargissent la portée des programmes d'éducation internationale de façon à ce qu'elles fassent progresser plus efficacement les priorités ministérielles, y compris en contribuant à la compétitivité canadienne et à la promotion de la démocratie, de la primauté du droit et des droits de la personne.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

- L'accroissement de l'intérêt que portent au Canada les dirigeants, les décideurs et le grand public à l'étranger;
 - Le Programme de bourses internationales (PBI) est un outil clé pour la mise en œuvre de priorités ministérielles, comme la *Stratégie des Amériques*. PBI offre une opportunité de mobilité académique pour plus de 800 étudiants et chercheurs de pays prioritaires; environ 80 pour cent des récipiendaires proviennent de la région des Amériques. Avec le programme qui mature, les anciens boursiers font valoir l'éducation au Canada, ainsi faisant la promotion du Canada comme destination d'étude et de recherche.
 - PBI organise aussi des activités à « valeur ajoutée » qui augmentent l'intérêt à l'étranger :
 - La Mission de collaboration du Programme des futurs leaders dans les Amériques (PFLA) en octobre 2011 a accueilli 27 cadres supérieurs d'établissements d'enseignement postsecondaires dans les Amériques pour rencontrer leurs homologues canadiens et établir des partenariats.
 - 50 boursiers de 11 pays prioritaires de l'OCDE ont participé à la table ronde des Bourses de recherche post-doctorale (BRPD) pour partager leur recherche, rencontrer des représentants des agences nationales de financement et des représentants de leurs pays d'origine.
 - PBI a contribué 5 millions \$ dans la Caisse de dotation du *Commonwealth Scholarship and Fellowship Plan* (CSFP) en réponse à la demande du *Council for Education in the Commonwealth* suite à l'appui énoncé par le PM, envers cette initiative, lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth 2009 en Trinité-et-Tobago. La Caisse est un excellent moyen d'inclure plus de pays dans le CSFP, d'élargir et d'intensifier les échanges recherche dans les thèmes vitaux pour le bien-être mondial, pour améliorer les capacités que les plus petits et plus inaccessibles pays du Commonwealth trouvent difficiles à maintenir et pour encourager les Canadiens à étudier à l'étranger afin d'accumuler de l'expertise, des aptitudes linguistiques et des expériences culturelles. CSFP est aussi un moyen important de maintenir les relations et la coopération au sein du Commonwealth.
- La reconnaissance mondiale dont jouit le Canada au chapitre du savoir qui sert à renforcer les intérêts canadiens et la prospérité économique.

- PBI a coordonné les discussions auprès des parties prenantes nationales, des partenaires et associations, ce qui a mené à l'adoption d'une approche pancanadienne pour recevoir 12 000 boursiers brésiliens, au cours des prochaines 4 années sous le programme de Science sans frontières (SSF) du gouvernement du Brésil. SSF fera une contribution non négligeable à l'économie canadienne étant donné que chaque étudiant international, d'après le Rapport de l'impact économique de 2011 de Kunin exécuté sur la demande du MAECI, dépense en moyenne 31 000 \$ par année durant leur séjour académique.
- Les 11 Projets de recherche conjoints Canada-Brésil et les 24 projets académiques conjoints Canada-Haïti encouragent l'internationalisation des établissements d'enseignement postsecondaires canadiens ainsi que leur expertise en matière de recherche.
- En alignement avec la Stratégie canadienne révisée portant sur l'éducation internationale, les bourses sont des outils importants de marketing et les bourses de court terme et les autres initiatives du MAECI représentent un outil clé pour la promotion du Canada comme destination de choix pour les études et la recherche. Elles contribuent à la croissance du secteur de 8 milliards \$ et sont fondées sur des liens institutionnels entre les établissements d'enseignement postsecondaires canadiens et ceux à l'étranger.
- PBI a renégocié le Protocole d'entente (PE) du Programme d'échanges universitaires Canada-Chine (PEUCC) afin d'élargir l'admissibilité des participants canadiens. Ceci a été annoncé lors du voyage du PM en Chine où l'éducation a été présentée comme le 5^e pilier des relations Canada-Chine.
- Le Congrès des Amériques sur l'éducation internationale (CAEI), une initiative canadienne, s'est tenu au Brésil en avril 2012, a accordé une visibilité aux établissements universitaires canadiens et a représenté un forum clé où les partenariats de recherche et d'innovation avec la région ont été renforcés. Le secrétariat de la Conférence était financé par le programme de subventions en appui aux relations universitaires.
- Des représentants de haut niveau et des experts provinciaux, appuyés par une subvention du MAECI, ont participé à des réunions internationales organisées par l'OCDE, UNESCO, L'Organisation des États américains (OÉA) et l'APEC, où l'excellence académique du Canada a été promue.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-11	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des subventions	8,2	7,6	9,9	6,9	5,1	4,8
Total des contributions	15,3	10,0	8,0	15,4	15,4	-7,4
Total des activités de programme	23,5	17,6	17,9	22,3	20,5	-2,6

Commentaires sur les écarts : Commentaires sur les écarts : Pour le budget des subventions, le tableau indique un montant de 4.8M non dépensé. En réalité, il y a eu un montant de \$3,000,000.00 que nous avons transféré au budget des contributions. Il reste une balance de \$1,825,044 qui n'a pas été dépensée car toutes les subventions devaient être approuvées par le Ministre. Puisqu'il n'a pas approuvé toutes les subventions, nous avons une somme non dépensée pour l'année fiscale 2011-2012.

Pour le budget des contributions, nous avons reçu un montant additionnel de \$3,000,000.00 transféré du budget des subventions. Nous avons aussi reçu un montant de \$5,000,000.00 pour paiement de contribution avec l'association du Commonwealth. Ceci explique pourquoi le tableau indique un montant en négatif de 7.4M pour l'année fiscale 2011-2012.

Vérification effectuée ou prévue : La dernière vérification a été complétée en 2010-2011 et les recommandations ont été suivies ou sont en cours d'être complétées. La prochaine vérification est prévue en 2014-2015.

Évaluation réalisée ou prévue : La dernière évaluation a été complétée en 2009-2010 et les recommandations ont été suivies. La prochaine évaluation est prévue en 2014-2015.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : Événements spéciaux : Dans le cadre du programme Comprendre le Canada – les études canadiennes, une journée spéciale s'est déroulée en mai 2011 avec les représentants de toutes les associations d'études canadiennes afin de discuter du programme et des améliorations possibles.

Les récipiendaires du PBI sont encouragés à partager leur expérience d'étude ou de recherche au Canada par l'entremise de témoignages écrits qui sont utilisés dans du matériel promotionnel et publiés sur l'Internet ainsi qu'à travers leur participation aux événements liés à l'éducation dans les missions à l'étranger.

Des récipiendaires sous PFLA sont sélectionnés pour un voyage d'études à Ottawa portant sur la démocratie où les étudiants sont exposés aux modèles canadiens de gouvernance, de droits de la personne, de liberté de la presse, d'élections, de responsabilité financière et de transparence, de responsabilité sociale des entreprises et de société civile.

Tous les boursiers sous BRPD sont invités à participer à une table ronde de trois jours pour les exposer à des opportunités additionnelles de financement et de recherche au Canada pour générer de l'intérêt continu envers le Canada comme destination de recherche de premier ordre.

1.9 Agence internationale de l'énergie atomique

Nom du programme de paiements de transfert : Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)
(Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 19 décembre 1989

Date d'échéance : En cours

Description : La quote-part annuelle que doit verser le Canada à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est une obligation juridiquement contraignante pour tous les membres. Le paiement est effectué pour faire en sorte que l'adhésion soit en règle, ainsi que pour maintenir l'influence et la crédibilité dans un organisme international clé dont le Canada appuie les objectifs. L'AIEA est le centre mondial voué à la coopération nucléaire; l'Agence cherche à promouvoir l'utilisation sûre, sécuritaire et pacifique de la technologie nucléaire, notamment en vérifiant que les États respectent leurs engagements de n'utiliser l'énergie nucléaire qu'à des fins pacifiques. Il est important pour le Canada d'être membre de l'AIEA en raison de l'importance du rôle de l'Agence pour la non-prolifération, la sûreté et la sécurité nucléaires, ainsi que pour l'industrie nucléaire canadienne et la production d'isotopes au Canada (un secteur très évolué et développé) et l'important secteur de l'uranium.

Cette quote-part n'inclut pas la contribution volontaire au programme de coopération technique de l'AIEA, lequel relève de l'ACDI.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

- Les principaux programmes de l'AIEA ont été mis en œuvre de façon efficace et efficiente, tel que démontré dans le programme et le budget biannuels de l'Agence, disponibles à l'adresse suivante : <http://www.iaea.org/About/budget.html> (en anglais seulement).
- Le Canada a participé de façon efficace aux activités de l'Agence, tel que démontré par son leadership continu au Conseil d'administration de l'AIEA, ainsi que par la présence active de spécialistes canadiens dans les domaines de la sécurité, la sûreté et les garanties nucléaires, et de la coopération technique.
- L'industrie nucléaire canadienne a reçu des avantages techniques et commerciaux directs et indirects en raison de la nature du travail de l'AIEA visant la promotion d'une utilisation sûre, sécuritaire et pacifique de la science et la technologie nucléaires.
- Les actions et les décisions de l'AIEA sont conformes aux priorités de la politique étrangère du Canada.

Activité du programme : Diplomatie et défense des intérêts						
(en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écart(s)
Total des contributions	13,4	13,2	14,0	14,0	13,7	0,3

Total de l'activité/des activités de programme	13,4	13,2	14,0	14,0	13,7	0,3
---	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	------------

Commentaires sur les écarts : Le mécanisme au moyen duquel les dépenses sont évaluées et réparties est réexaminé annuellement à la Conférence générale de l'AIEA (afin de tenir compte d'une multitude de facteurs, notamment les coûts opérationnels et administratifs de l'organisme, les salaires et les avantages du personnel, les voyages, la formation et l'équipement spécialisés, l'entretien des installations, etc.), habituellement après la période de production des estimations internes.

L'évaluation se fonde sur l'échelle d'évaluation des Nations Unies, qui est approuvée tous les trois ans par l'Assemblée générale des Nations Unies (dernière approbation en décembre 2009).

Le Canada est tenu, selon le statut de l'AIEA, de se soumettre à ces évaluations une fois qu'elles sont approuvées par la Conférence générale de l'AIEA.

Vérification effectuée ou prévue : Le Bureau des services de contrôle interne fournit des services de contrôle tels que la vérification interne, la surveillance de programme, l'évaluation de programme, les inspections, la consultation et les enquêtes. L'AIEA charge aussi un vérificateur externe de vérifier ses comptes. Le vérificateur externe actuel (jusqu'à la fin de l'année en cours) est le vice-président de l'instance supérieure allemande de vérification (*Bundesrechnungshof*).

Les représentants du Canada auprès de l'AIEA auront accès à toutes les vérifications et tous les rapports financiers produits par les différents organes de contrôle et présentés au conseil des gouverneurs ou à la Conférence générale. Les représentants du MAECI peuvent passer en revue ces rapports et défendre les positions du Canada, le cas échéant.

Évaluation effectuée ou prévue : Les résultats de l'évaluation de cette année seront disponibles à la prochaine Conférence générale de l'AIEA, en septembre 2012.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

1.10 Cour pénale internationale

Nom du programme de paiements de transfert : Cour pénale internationale (CPI) (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 1^{er} avril 2005

Date de clôture : En cours

Description : En appuyant la CPI, le Canada a contribué à faire en sorte que les pires criminels que connaisse l'humanité aient à répondre de leurs actes, contribuant ainsi à la paix et à la stabilité internationales. Le Canada a joué un rôle clé dans la création de la CPI, dont il a su renforcer la fonction d'instrument de la lutte mondiale contre l'impunité. Le Statut de Rome compte actuellement 121 États parties. Comme il s'agit d'une organisation relativement nouvelle, de petites augmentations budgétaires sont à prévoir.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA — Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

- La CPI est le premier tribunal international permanent habilité à faire enquête sur les crimes les plus graves qui touchent la communauté internationale et à traduire leurs auteurs en justice. Jusqu'à présent, il y a 121 États parties au Statut de Rome.
- La CPI est actuellement saisie de 16 dossiers dans sept pays : l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Kenya, la Libye, le Soudan, la République centrafricaine et la Côte d'Ivoire.
- En ce qui concerne le dossier ougandais, les quatre suspects sont toujours en liberté.
- En ce qui concerne la situation de la RDC, quatre accusés ont été placés sous garde, et un autre accusé est toujours en liberté. Les procès de Thomas Lubanga Dyilo, de Germain Katanga et de Mathieu Ngudjolo Chui ont été entamés en 2009. En décembre 2011, les accusations portées contre Callixte Mbarushimana n'étaient pas confirmées et il a été remis en liberté.
- Thomas Lubanga Dyilo a été trouvé coupable le 14 mars 2012 et il a été condamné à 14 ans d'emprisonnement le 10 juillet 2012.
- Les accusations portées contre quatre individus dans le dossier du Kenya ont été confirmées en janvier 2012, et la date du procès de deux d'entre eux a été fixée en mars 2012.
- Au Darfour (Soudan), cinq personnes font face à des accusations. Des mandats d'arrêt ont été émis contre Ahmad Harun, Ali Kushayb et le président soudanais Omar Al Bashir, mais les trois accusés sont toujours en liberté. Les accusations contre deux hommes – Abdallah Banda Abakaer Nourain et Saleh Mohammed Jerbo Jamus – ont été confirmées en mars 2011, et tous deux sont en attente de leur procès.
- Les deux suspects dans le dossier lybien sont toujours en liberté.
- Le procès de Jean-Pierre Bemba en République centrafricaine est en cours depuis novembre 2010.
- La Côte d'Ivoire n'est pas un État partie, mais elle a reconnu la compétence de la Cour. Laurent Gbagbo est gardé en détention et l'audience de confirmation des charges doit commencer le 13 août 2012.
- La Cour mène toutes les autres activités qui relèvent normalement d'un organisme judiciaire fonctionnant selon les normes internationales de justice.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts
(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses prévues 2011-2012	Total des autorisations 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des contributions	15,2	6,4	6,5	6,9	6,8	-0,3
Total des activités de programme	15,2	6,4	6,5	6,9	6,8	-0,3

Commentaires sur les écarts : Puisque le budget estimatif de 6 875 290,09 \$ avait été préparé avant l'adoption du budget final par les États parties et que les paiements ont totalisé 6 836 241,31 \$, il y a un écart de 30 048,78 \$.

Vérification achevée ou prévue : Le Bureau de vérification intérieure des comptes de la CPI mène des vérifications relatives à la conformité, au rendement et aux finances. En outre, un vérificateur externe réalise chaque année une vérification de la CPI conformément aux normes communes de vérification généralement acceptées. Par ailleurs, un comité de vérification, présidé par un membre externe, se réunit aux six mois pour formuler des conseils stratégiques sur des aspects organisationnels. Quant au Comité du budget et des finances, qui tient deux réunions par année et rend compte à l'Assemblée des États parties, il sert de mécanisme d'examen budgétaire et financier et de contrôle des ressources de la CPI. Le Canada est membre du Comité du budget et des finances.

Évaluation effectuée ou prévue : s. o.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

1.11 Organisation internationale du travail

Nom du programme de paiements de transfert : Organisation internationale du travail (OIT) (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : L'Organisation internationale du travail a été fondée en 1919 et le Canada en est devenu membre dès sa création.

Date de clôture : En cours

Description : Le versement de la quote-part annuelle du Canada à l'OIT, un organisme spécialisé des Nations Unies, est une obligation juridiquement exigible de tous les membres. Par son adhésion, le gouvernement du Canada entend faire progresser les buts de sa politique étrangère liés aux questions sociales et en matière de travail à l'échelle mondiale, et disposer d'une tribune internationale pour faire valoir ses points de vue.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

- l'élaboration et la supervision efficace des normes de travail internationales, et la mise en vigueur des principes et des droits fondamentaux au travail;
- une action ciblée contre le travail des enfants, en accordant une priorité de premier plan à la suppression des pires formes que celui-ci peut revêtir;
- la contribution à la réduction de la pauvreté par la promotion de politiques économiques et sociales cohérentes qui soutiennent la création d'emplois;
- l'assistance aux éléments constitutifs dans l'élaboration de politiques et de programmes de perfectionnement des compétences et d'employabilité pour l'obtention d'un emploi convenable;
- l'amélioration des instruments et des outils d'analyse et de formulation de politiques qui appuient la bonne gouvernance et l'élargissement des protections sociales aux travailleurs vulnérables;
- le renforcement du dialogue social sur les questions relatives aux politiques du travail et aux politiques sociales à l'échelle nationale et internationale;
- l'amélioration de l'efficacité, de la transparence et de la responsabilisation sur le plan organisationnel.

Pour de plus amples renseignements, veuillez voir www.ilo.org

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-11	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des contributions	11,7	12,1	13,7	13,7	12,5	1,2
Total des activités de programme	11,7	12,1	13,7	13,7	12,5	1,2

Commentaires sur les écarts : Les évaluations budgétaires des organisations internationales sont négociées et le Canada est juridiquement tenu de respecter le résultat de ces négociations. Des fluctuations monétaires régulières entrent également en jeu.

Vérification effectuée ou prévue : L'organisation fait appel aux services d'un vérificateur externe et produit régulièrement des états financiers vérifiés.

Évaluation réalisée ou prévue : L'organisation fait appel aux services d'un vérificateur externe et produit régulièrement des états financiers vérifiés.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

1.12 Organisation internationale de la Francophonie

Nom du programme de paiements de transfert : Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
(Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 9 mars 1972

Date de clôture : En cours

Description : à titre de membre de l'OIF, le Canada est tenu de verser une contribution à l'Organisation et pour deux conférences ministérielles connexes.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus

- la poursuite des programmes et des activités de coopération de l'Organisation tel que démontré par la livraison de la programme de l'OIF (à noter que l'OIF est responsable du suivi des programmes et activités et qu'elle doit rendre des comptes aux États membres lors des rencontres mensuelles);
- la promotion continue des intérêts canadiens tel que démontré par la participation active du Canada aux instances et rencontres de l'OIF au niveau des officiels, du Sherpa et du ministre;
- Nous avons assuré la cohérence par rapport aux objectifs politiques et économiques fixés par le Canada à l'égard de la Francophonie en se prononçant sur les grandes orientations de l'OIF lors des rencontres.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-11	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des contributions	13,7	14,4	13,4	13,5	13,4	0,0
Total des activités de programme	13,7	14,4	13,4	13,5	13,4	0,0

Commentaires sur les écarts : s. o.

Vérification effectuée ou prévue : s.o.

Évaluation réalisée ou prévue : Il n'a pas eu d'évaluation durant l'exercice visé

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : la responsabilité de l'OIF

1.13 Programme de coopération pour l'investissement

Nom du programme de paiements de transfert : Programme de coopération pour l'investissement (PCI) (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 4 janvier 2010

Date de clôture : En cours

Description : Le programme offre une aide financière aux entreprises privées enregistrées au Canada qui souhaitent explorer les possibilités d'investissement dans les pays en développement en vue de réduire la pauvreté, de créer des emplois durables et de favoriser la croissance économique. Le programme ne finance pas directement les investissements, mais appuie plutôt les activités entourant ceux-ci. De façon plus précise, le programme fournit jusqu'à 75 p. 100 des fonds nécessaires à l'étude de viabilité d'un investissement, à la démonstration et à l'adaptation des technologies appropriées, et aux activités permettant d'accroître la viabilité des investissements, y compris les investissements publics. Le programme fait partie de l'aide officielle au développement qu'accorde le Canada aux pays en développement.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

Les projets d'investissement prennent jusqu'à trois ans pour être pleinement mis en œuvre et les entreprises ne sont tenues de rendre compte des résultats, que trois ans après la mise en œuvre complète de la proposition. En 2011-2012 le programme n'avait pas encore reçu de rapport final sur les résultats. Ces rapports fourniront des données sur l'impact du développement du programme PCI, y compris : le nombre d'entreprises que le programme PCI a contribué à créer, augmenter ou moderniser; le nombre d'emplois qualifiés et non qualifiés créés dans les pays en développement et l'augmentation des ventes des entreprises canadiennes et des firmes partenaires de produits ou de services dans les pays en développement.

Activité de programme : Commerce international (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-11	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des contributions	s. o.	6,0	20,0	14,6	3,8	16,2
Total des activités de programme	s. o.	6,0	20,0	14,6	3,8	16,2

Commentaires sur les écarts : Le programme n'a pas eu le succès escompté avec la communauté d'affaires canadienne. Le programme de promotion qui avait comme objectif d'augmenter le nombre de requêtes a été retardé jusqu'à l'automne 2011. En outre, des vérifications des bénéficiaires menées au début de 2012 ont constaté des irrégularités et ont mené à la suspension du programme le 18 mai 2012.

Cette suspension demeure en vigueur au moins jusqu'à la fin d'un réexamen du système de contrôles internes au sein du programme.

Vérification effectuée ou prévue : Une vérification horizontale sur la gestion des paiements de transfert, qui comprend le programme INC a commencé en 2011-2012 et devrait être achevée à l'automne 2012.

Évaluation réalisée ou prévue : Une évaluation formative du programme a débuté en 2011-2012 et devrait être terminée à l'automne 2012.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : Le PCI a fait rapport des activités menées dans le but de sensibiliser les candidats éventuels en 2011-2012 : il a notamment pris part à 13 visites de sensibilisation auprès des milieux d'affaires canadiens, effectué une visite en Inde, mené 4 campagnes par courriel ciblant de 3 000 à 4 000 entreprises canadiennes (mettant l'accent sur les régions sous-représentées), a été mis en vedette dans le numéro d'octobre 2011 de l'édition en ligne de *CanadaExport* et a organisé des rencontres avec des consultants d'affaires à Calgary, Edmonton et Vancouver à l'automne 2011 dans le but de susciter l'intérêt envers le programme dans les régions qui y étaient insuffisamment -représentées.

1.14 Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – Administration civile

Nom du programme de paiements de transfert : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – Administration civile (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 1^{er} janvier 1989

Date de clôture : En cours

Description : Le versement d'une quote-part annuelle à l'OTAN est une obligation juridiquement exigible de tous les membres et fondée sur le Traité de l'Atlantique Nord de 1949. La contribution du Canada au budget administratif de l'OTAN lui permet de faire valoir les objectifs de sa politique étrangère, l'OTAN étant une organisation internationale essentielle aux intérêts du Canada en matière de défense et de sécurité. L'OTAN a été conçue pour promouvoir la stabilité dans la région de l'Atlantique Nord ainsi que pour veiller à la liberté et à la sécurité de la population de cette région par des moyens politiques et militaires, en s'appuyant sur les principes de la démocratie, de la liberté individuelle et du droit international. Le budget civil de l'OTAN, structuré en fonction d'extrants correspondant à des objectifs énoncés chaque année par le Conseil de l'Atlantique Nord, couvre les activités du secrétaire général de l'OTAN, du siège de l'OTAN et du personnel international de l'OTAN. L'administration civile de l'OTAN encourage la recherche de consensus et la prise de décisions entre les membres de l'alliance et gère les relations de l'Organisation avec ses partenaires. Le budget civil de l'OTAN finance également les travaux de ses divers organismes dotés de responsabilités particulières. Menée de façon efficace, l'administration civile de l'OTAN aide les membres de l'alliance à promouvoir la sécurité et la stabilité dans la région de l'Atlantique Nord et à répondre efficacement aux défis qui se posent actuellement à l'égard de la sécurité, notamment en Afghanistan. Les comptes de l'OTAN font l'objet de vérifications annuelles par le Collège international des commissaires aux comptes de l'OTAN.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

Par la voie de sa contribution à l'administration civile de l'OTAN, le MAECI a favorisé l'atteinte des résultats suivants obtenus par l'OTAN :

- la prise de décisions efficaces par l'alliance en vue d'atteindre des objectifs de stabilité et de sécurité fixés par l'OTAN pour la région de l'Atlantique Nord, l'Afghanistan, et au-delà, notamment le processus de transition de la responsabilité principale de la sécurité en Afghanistan vers un contrôle afghan d'ici la fin de 2014;
- le soutien aux opérations de l'OTAN, comme en fait foi le succès de l'opération Unified Protector, qui consistait à appuyer l'application des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU visant à protéger la population civile en Libye, ainsi que ses autres opérations régulières en Afghanistan, au Kosovo et ailleurs;
- une réponse rapide face aux défis actuels et émergents en matière de sécurité et de défense, comme en font foi les progrès continus des initiatives de défense antimissile de l'OTAN et la coopération en matière de cyberdéfense;
- des relations renforcées avec les partenaires de l'OTAN et la coopération avec d'autres organisations internationales, comme en font foi l'engagement efficace avec les partenaires dans le cadre de récentes et d'actuelles opérations et la mise en œuvre de nouvelles politiques visant à favoriser la coopération avec les partenaires;

- et une saine gestion des ressources de l'alliance, comme en font foi les initiatives de réforme et de transformation en cours.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-11	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des contributions	22,2	18,1	26,9	26,9	23,9	3,0
Total des activités de programme	22,2	18,1	26,9	26,9	23,9	3,0

Commentaires sur les écarts : Le budget de l'OTAN est évalué en euros. Les fluctuations du taux de change et des coûts moins élevés que prévu ont contribué à l'écart entre les dépenses prévues et les dépenses engagées.

Vérification effectuée ou prévue : Les états financiers du budget civil et les régimes de pension font l'objet d'une vérification annuelle par le Collège international des commissaires aux comptes de l'OTAN, en mai et juin.

Évaluation réalisée ou prévue : En tant que membre de l'alliance, le Canada évalue régulièrement le rendement de l'OTAN.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

1.15 Organisation de coopération et de développement économiques

Nom du programme de paiements de transfert : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 20 mars 1975

Date de clôture : En cours

Description : verser la quote-part du Canada pour son adhésion à l'OCDE. Cette contribution permet de payer les frais du Secrétariat (les professionnels et le personnel de soutien qui effectuent des travaux de recherche et d'analyse de haut calibre) et les coûts de fonctionnement du siège de l'OCDE à Paris.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

- Les programmes et les positions stratégiques de l'OCDE reflètent les apports de l'ensemble du gouvernement, notamment dans les domaines suivants : productivité et compétitivité, innovation, compétences, commerce et emploi, investissements étrangers, anti-corruption, genre, et coopération en matière de développement;
- L'OCDE continue d'apporter des solutions aux problèmes économiques communs, incluant les impacts de la crise économique actuelle, en poursuivant des stratégies pour une croissance inclusive et l'emploi, et en collaborant avec les membres pour l'utilisation de mesures non-contraignantes, d'ententes et de directives;
- Le Canada continue d'influencer l'élaboration des politiques des autres membres et des pays non membres en vue d'améliorer le fonctionnement du cadre économique international, incluant le soutien au travail du G8 et G20 sur la libéralisation des échanges et des investissements, l'emploi et la croissance, ainsi que les réformes structurelles;
- L'OCDE continue aussi l'analyse de questions nouvelles et émergentes, tant nationales que mondiales, ayant une incidence sur l'économie et la qualité de vie au Canada, incluant la croissance verte, l'innovation, les compétences, la sécurité alimentaire, et les liens entre le commerce et l'emploi;
- L'OCDE a maintenu une saine gestion, en travaillant pour améliorer les processus de gouvernance interne pour améliorer l'efficacité et l'efficacé de l'organisation, incluant le développement de rapports d'efficacité, qui constitue un exemple au sein des organisations internationales, et en continuant d'évaluer en profondeur le travail de l'OCDE;
- L'OCDE a entrepris des réformes institutionnelles visant à améliorer la capacité de l'organisation à faire face à de nouveaux enjeux et de nouvelles répartitions du pouvoir, en réformant le Comité exécutif en session spécial pour augmenter sa pertinence et sa nature stratégique, et en modernisant les procédures pour la participation de non-membres dans les travaux de l'OCDE et la sélection des présidents dans les comités de l'OCDE (Groupe de travail sur la corruption);
- Les membres de l'OCDE ont réaffirmé leur engagement à intensifier les liens avec les pays non membres, ce qui reflète les priorités canadiennes visant à augmenter l'efficacité à long terme de l'Organisation et bâtir les relations avec la Chine, l'Inde et les Amériques (particulièrement le Brésil).

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-11	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des contributions	14,5	11,8	11,5	11,5	11,5	0,0
Total des activités de programme	14,5	11,8	11,5	11,5	11,5	0,0

Commentaires sur les écarts : Les montants planifiés sont calculés en euros et basés sur la quote-part de l'année précédente, augmentée par un petit montant pour refléter l'inflation française (l'Organisation est établie à Paris). La part du budget assumée par le Canada varie tous les ans car elle est fondée sur une formule qui tient compte de la moyenne du produit intérieur brut basé sur trois ans et des statistiques démographiques. Les écarts sont également attribuables aux variations du taux de change avec l'euro.

Vérification effectuée ou prévue : Des vérifications annuelles sont réalisées, par des vérificateurs internes et externes, et les rapports sont révisés par les membres de l'OCDE à travers le Comité d'audit et le Comité du budget. Les états financiers se trouvent dans [le site Web de l'OCDE](#).

Évaluation réalisée ou prévue : Des vérifications annuelles sont réalisées, par des vérificateurs internes et externes, et les rapports sont révisés par les membres de l'OCDE à travers le Comité d'audit et le Comité du budget.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

1.16 Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Nom du programme de paiements de transfert : Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 1^{er} janvier 1993

Date de clôture : En cours

Description : Le versement de la quote-part annuelle du Canada à l'OSCE est une obligation découlant des engagements contractés par le Canada à titre de membre de l'Organisation, laquelle est désormais la plus grande organisation de sécurité régionale au monde et regroupe 56 États d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Eurasie. La contribution du Canada permet de faire progresser les objectifs de sa politique étrangère en ce qui a trait aux droits de la personne, aux libertés fondamentales, aux États fragiles, à la démocratisation, à la prévention des conflits et au développement postconflit. Les objectifs sont réalisés par le financement des programmes de renforcement des capacités mis en œuvre par l'entremise du Secrétariat de l'OSCE, de ses trois institutions spécialisées et de ses 16 missions sur le terrain dans certains des États les plus fragiles dans les Balkans, en Europe de l'Est, dans le Caucase et en Asie centrale.

La contribution du Canada à l'OSCE comprend également des versements effectués afin d'administrer et mettre en place deux régimes de maîtrise des armements classiques légalement contraignants auxquels le Canada est parti : le *Traité « Ciel ouvert »* (pour lequel le Canada est codépositaire, au même titre que la Hongrie) et le *Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe* (FCE).

L'OSCE est un instrument régional de premier recours pour l'alerte précoce, la prévention des conflits, la gestion des crises et le relèvement postconflit. Outre ses efforts en matière de sécurité et de stabilité, l'Organisation fournit une plateforme pour la mise en œuvre de traités régionaux de maîtrise des armements classiques et l'adoption de mesures visant à renforcer la sécurité et la confiance.

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE fournit également l'élan et le leadership politiques qui permettent de diffuser les normes de démocratie dans l'ensemble de la région.

Le budget unifié de l'OSCE est approuvé chaque année par le Conseil permanent de l'OSCE par l'entremise d'un consensus. Le budget de l'OSCE appuie les programmes et les activités du Secrétariat de l'OSCE (à Vienne), ainsi que ses institutions (Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme à Varsovie, Représentant pour la liberté des médias à Vienne et Haut-commissaire pour les minorités nationales à La Haye) ainsi que ses 16 missions sur le terrain.

Les mécanismes de gouvernance de l'OSCE comportent une supervision interne et externe. En effet, le vérificateur externe, un comité de vérification indépendant et le bureau de suivi interne de l'OSCE préparent un rapport annuel sur les comptes de l'OSCE. Par la suite, ces trois rapports peuvent être consultés par les États membres.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA — Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

Au moyen de sa contribution au budget unifié de l'OSCE, le MAECI a favorisé, au sein de l'Organisation, les résultats suivants :

- La mise en œuvre efficace et en temps opportun des décisions et des engagements du Conseil permanent et du Conseil des ministres de l'OSCE, comme le démontrent les efforts fructueux et le progrès de l'Organisation dans les domaines d'intérêt pour le Canada, dont la surveillance des élections, le renforcement de la démocratie, la saine gouvernance, la tolérance et la non-discrimination (y compris la lutte contre l'antisémitisme), la protection des libertés fondamentales (y compris les libertés religieuses et en ligne), la lutte contre la traite de personnes, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, ainsi que le renforcement des engagements auprès des principaux partenaires de l'OSCE comme l'Afghanistan, Israël, la Mongolie et les pays du Réveil arabe.
- La surveillance continue de l'état de la sécurité et de la stabilité en Europe, comme le démontrent les rapports réguliers de l'OSCE et l'instrument d'alerte précoce offerts par l'entremise du Centre de prévention des conflits de l'Organisation, de ses institutions spécialisées et de ses missions sur le terrain. Sur ce plan, les efforts et l'engagement de l'OSCE dans les trois conflits prolongés de la région (c'est-à-dire Nagorny-Karabakh, Moldavie-Transnistrie et les régions sécessionnistes géorgiennes de l'Ossétie du Sud et d'Abkhazie) contribuent à la promotion du dialogue et à l'atténuation des tensions.
- Une programmation concertée afin de contribuer activement à la prévention des conflits, à la résolution de conflits et au renforcement des capacités des institutions après les conflits, comme le démontre la mise en œuvre réussie de la Décision ministérielle de 2011 de Vilnius, qui a renforcé la boîte à outils de l'OSCE pour la prévention des conflits, surtout en ce qui a trait aux domaines importants que sont l'alerte précoce et la médiation. De plus, la nouvelle Unité de lutte contre les menaces transnationales regroupe et coordonne les efforts de l'OSCE en matière de lutte contre le terrorisme, de sécurité des frontières, de services de police et de lutte contre le trafic.
- Une gestion adéquate des ressources de l'Organisation, comme le démontrent les rapports de vérification positifs sur les états financiers de l'OSCE pour 2011, les efforts renouvelés du Secrétariat général de l'Organisation à renforcer la responsabilité et la transparence de l'OSCE, et l'adoption, par consensus, d'un budget unifié de croissance nominale équivalent à zéro pour une troisième année consécutive.
- La mise en œuvre de traités régionaux de maîtrise des armements classiques et l'adoption de mesures visant à renforcer la confiance et la sécurité, comme le démontre : l'engagement continu pris à Vienne par les États parties au *Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe* (FCE), au *Traité « Ciel ouvert »* et au *Document de Vienne 2011* sur la modernisation et le renforcement de ces régimes à mesure qu'on démontre leur efficacité à accroître la sécurité, la transparence, la prévisibilité et la confiance à l'échelle régionale au moyen de contacts et d'une coopération sur le plan militaire.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts						
(en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écart(s)
Total des contributions	15,5	10,7	11,4	11,4	10,8	0,6

Total des activités de programme	15,5	10,7	11,4	11,4	10,8	0,6
---	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	------------

Commentaires sur les écarts : Le budget de l'OSCE est évalué en euros. L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique en partie par la fluctuation du taux de change. Les fonds inutilisés sont remis au Canada.

Vérification effectuée ou prévue : Les états financiers de l'OSCE pour l'année civile 2011, tels qu'examinés par le vérificateur externe, sont accessibles sur le site <http://www.osce.org/secretariat/92294> (en anglais seulement).

Évaluation réalisée ou prévue : s. o.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

1.17 Organisation des États américains

Titre du programme de paiements de transfert : Organisation des États américains (OEA) (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 31 mai 1990

Date de clôture : En cours

Description: verser la quote-part annuelle du Canada à l'OEA, une obligation des membres en vertu de la charte de l'Organisation.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA — Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

- Le Canada a renforcé l'OEA comme principale enceinte politique où il fait la promotion de ses intérêts dans l'hémisphère, notamment en l'aidant à mettre en œuvre efficacement de multiples mandats différents, renforçant ainsi la pertinence durable de l'Organisation pour ses membres.
- Le Canada a aidé à promouvoir et à consolider la démocratie, la gouvernance et la primauté du droit par l'intermédiaire de l'OEA, notamment en coparrainant une résolution de l'Assemblée générale et en participant activement aux discussions de l'Organisation, y compris au niveau des ministres, relativement à la poursuite de la mise en œuvre de la Charte démocratique interaméricaine, laquelle célèbre son 10^e anniversaire; en contribuant (au moyen d'un soutien financier et en nature) à plusieurs missions d'observation électorale de l'OEA (p. ex. des élections de 2011 au Guatemala) et au travail accompli par l'Organisation pour renforcer les institutions électorales, tout particulièrement au moyen d'une contribution de 5 millions de dollars apportée par l'ACDI à l'Initiative hémisphérique d'assistance électorale de l'OEA; en finançant les activités de l'OEA destinées à moderniser et à intégrer le registre civil d'Haïti; et en militant énergiquement auprès de l'OEA en faveur de la démocratie en ce qui a trait à divers enjeux démocratiques dans l'hémisphère (p. ex. les élections de 2011 au Nicaragua). Le Canada a aussi aidé à renforcer les droits de la personne par l'intermédiaire de l'OEA en apportant un soutien important, financier notamment, à des institutions interaméricaines des droits de la personne pour les aider à réduire leur arriéré de causes et à atteindre une meilleure viabilité financière.
- Le Canada a resserré la coopération multilatérale régionale en ce qui concerne les questions de sécurité dans les Amériques par l'intermédiaire de l'OEA, notamment en apportant un soutien continu aux missions de bons offices et d'observation en Amérique latine, au renforcement des capacités de médiation de l'OEA, aux initiatives de lutte contre la drogue et le terrorisme de l'OEA par l'intermédiaire du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) et de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), aux travaux techniques de l'OEA visant à lutter contre le crime organisé transnational, ainsi qu'à d'autres efforts consacrés à la prévention et au règlement de conflits.
- Le Canada a contribué à renforcer l'efficacité et l'efficience de l'OEA en l'incitant à améliorer sa reddition de comptes et sa transparence, notamment par son travail de renforcement des capacités visant la modernisation des procédures comptables de l'Organisation, à instaurer une gestion fondée sur les résultats, et à réformer les procédures de planification stratégique de l'OEA, en qualité de président du groupe de travail clé d'examen des programmes de l'Organisation.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écart(s)
Total des contributions	12,5	10,7	11,9	17,5	17,5	-5,6
Total des activités de programme	12,5	10,7	11,9	17,5	17,5	-5,6

Commentaires sur les écarts : Le Canada paie en dollars américains sa quote-part. Le Budget principal des dépenses sur lequel est basé le chiffre de dépenses prévu est fixé à un niveau qui laisse une marge pour les différences possibles des cours des devises et pour les changements du plafond budgétaire annuel des programmes de l'OEA. L'écart entre les dépenses prévues pour 2010-2011 et 2011-2012 reflète une consolidation et un ajustement du moment où le Canada a effectué le paiement de sa quote-part (effectué auparavant en deux versements et chevauchant différents exercices) afin de tenir compte d'une modification apportée à la politique de l'OEA relative aux remises pour règlement rapide. Le Canada a ajusté le calendrier de paiement de sa quote-part de 2012 de l'OEA (année civile) de manière à continuer à maximiser sa remise, qui pourrait se chiffrer (exceptionnellement) à 17,5 millions de dollars en paiements liés aux quotes-parts pour l'exercice en question. L'écart entre les dépenses prévues et réelles figurant aux tableaux reflète généralement la fluctuation du cours des devises ou la surestimation de l'augmentation de la quote-part du Canada.

Vérification effectuée ou prévue : Le Conseil des vérificateurs externes de l'OEA est un comité de vérification extérieur chargé d'examiner les comptes du Secrétariat général. Il présente un rapport annuel à l'Assemblée générale qui est disponible à l'adresse http://www.oas.org/documents/eng/press/AUDIT_BOOK_2011_English-digital.pdf (en anglais).

Évaluation réalisée ou prévue : s. o.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

1.18 Paiements en remplacement des impôts sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada

Nom du programme de paiements de transfert : Paiements en remplacement des impôts sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 18 janvier 1979

Date de clôture : En cours

Description : Le fondement législatif de ce programme réside dans le Décret sur les subventions pour les propriétés diplomatiques, consulaires et à celles des organisations internationales (C.P. 1979-59, 18 janvier 1979), ainsi que dans la Loi sur les subventions aux municipalités et les décrets et lois apparentés. Le protocole d'entente entre Affaires étrangères et Commerce international Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Secteur de la capitale nationale, établit les responsabilités et les procédures qui régissent la fourniture de services liée au paiement des subventions en remplacement des impôts fonciers, des taxes sur la longueur de façade ou des taxes régionales relatives aux propriétés diplomatiques et consulaires. Ces procédures sont conçues pour assurer la responsabilisation sur le plan opérationnel et financier, tout en favorisant la prestation efficace des programmes.

Résultat stratégique : Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultat obtenu :

- Le traitement d'exonérations fiscales le plus favorable possible pour les missions canadiennes à l'étranger, favorisé notamment par la gestion rapide et précise des paiements aux autorités taxatrices, ainsi que le respect des engagements internationaux du Canada.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-11	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des subventions	12,7	12,6	13,5	13,5	13,4	0,1
Total des activités de programme	12,7	12,6	13,5	13,5	13,4	0,1

Commentaires sur les écarts : L'écart entre les dépenses réelles et prévues est attribuable à des coûts d'imposition foncière inférieurs aux prévisions. Des changements en matière de volume de subventions et de bénéficiaires sont d'autres facteurs qui contribuent à l'écart de fin d'exercice.

Vérification effectuée ou prévue : s. o.

Évaluation réalisée ou prévue : s. o.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

1.19 Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie

Nom du programme de paiements de transfert : Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 9 mars 1979

Date de clôture : En cours

Description : Ce fonds sert à financer les programmes et activités de coopération de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Il offre en outre un soutien financier au gouvernement du Nouveau-Brunswick pour encourager sa participation aux activités internationales de la Francophonie. Le fonds aide à promouvoir les intérêts du Canada et est conforme aux objectifs politiques et économiques du Canada relativement à la Francophonie. Il facilite par ailleurs la participation active du gouvernement du Nouveau-Brunswick aux sommets, conférences ministérielles et autres activités similaires entreprises par la Francophonie.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

- L'OIF est active dans tous les secteurs faisant partie de l'entente de contribution, en accord avec les orientations générales énoncées par les États membres de l'Organisation. La contribution volontaire du Canada est versée au Fonds multilatéral unique (FMU) de l'OIF. La contribution du Canada en 2011-12 a servi à : réaliser la mise en œuvre de la programmation de l'OIF; appuyer le Fonds francophone des Inforoutes; et appuyer les activités de l'Agence universitaire de la Francophonie. En 2011-12, la contribution du Canada au FMU a également servi à l'organisation du Forum mondial de la langue française (juillet 2012).
- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick participe activement à toutes les activités importantes de l'OIF tel que démontré par sa participation aux rencontres des Commissions de l'OIF, aux Conseils permanents de la Francophonie et à la Conférence ministérielle de la Francophonie (décembre 2011). Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a aussi pu participer au Forum mondial de la langue française (juillet 2012).

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-11	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des contributions	8,1	8,5	8,0	8,6	8,3	-0,3
Total des activités de programme	8,1	8,5	8,0	8,6	8,3	-0,3

Commentaires sur les écarts : « l'écart » représente un transfert unique de 300 000 dollars du PCH au Budget supplémentaire des dépenses C visant à couvrir certaines dépenses engagées dans le cadre du Forum mondial de la langue française tenue en juillet 2012.

Vérification effectuée ou prévue : Aucune vérification n'a été prévue au cours de l'exercice. Il convient toutefois de noter que l'OIF a retenu les services d'un cabinet de vérificateurs pour mener une évaluation interne.

Évaluation réalisée ou prévue : Les résultats de l'évaluation interne n'ont pas encore été transmis à MIL/MAECI.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : Cette question relève de la responsabilité de l'OIF.

1.20 Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Nom du programme de paiements de transfert : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : Le Canada est membre de l'UNESCO depuis sa fondation en 1945.

Date de clôture : En cours

Description : Le versement de la quote-part annuelle du Canada à l'UNESCO est une obligation juridiquement exigible de tous les membres. Par son adhésion, le gouvernement du Canada vise à faire progresser les buts de sa politique étrangère liés à l'éducation, à la science et à la culture, et disposer d'une tribune internationale pour faire valoir ses points de vue.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

- l'éducation primaire de base pour tous et dans tous les pays d'ici 2015;
- la suppression ou la réduction considérable des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, dans la plupart des pays membres;
- la préparation, le lancement et la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et de son plan d'action afin d'atteindre l'objectif d'amélioration de 50 p. 100 des niveaux d'alphabétisation des adultes d'ici 2015;
- l'organisation de vastes campagnes d'éducation et de prévention du VIH/sida, notamment dans le groupe d'âge des 15-24 ans en Afrique et en Asie du Sud;
- l'évaluation de l'incidence de la pandémie de VIH/sida sur les capacités en matière d'éducation ;
- la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles;
- la mise en œuvre de la Convention internationale contre le dopage dans le sport;
- la protection du patrimoine mondial culturel et naturel par la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial;
- la collaboration scientifique accrue en vue de renforcer la gestion des ressources planétaires en eau;
- le développement de médias libres, indépendants et pluralistes.

Pour plus de détails, consulter <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/>.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-11	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des contributions	11,4	10,0	11,8	11,8	11,7	0,1
Total des	11,4	10,0	11,8	11,8	11,7	0,1

activités de programme						
-------------------------------	--	--	--	--	--	--

Commentaires sur les écarts : Les budgets ordinaires des organisations internationales sont le fruit de négociations dont le Canada est légalement tenu de respecter le résultat final. Les fluctuations des devises peuvent aussi avoir des répercussions sur les dépenses.

Vérification effectuée ou prévue : L'UNESCO fait appel aux services d'un vérificateur externe et produit régulièrement des états financiers vérifiés.

Évaluation réalisée ou prévue : L'UNESCO fait appel aux services d'un vérificateur externe et produit régulièrement des états financiers vérifiés.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

1.21 Opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Nom du programme de paiements de transfert : Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : Le Canada est membre de l'ONU depuis sa fondation en 1945.

Date de clôture : En cours

Description : La quote-part du Canada destinée aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies est une obligation légale à laquelle tous les membres sont astreints.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus

- Accroissement des conditions de paix et de sécurité dans les régions et les pays concernés;
- Accroissement des niveaux de sécurité, de services de base et de gouvernance dans les pays concernés;
- Favorisant les perspectives de paix et facilitant les activités de reconstruction et de développement.

Pour plus de détails, consulter <http://www.un.org/fr/peacekeeping/>.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-11	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des contributions	236,2	251,6	271,5	270,9	227,4	44,1
Total des activités de programme	236,2	251,6	271,5	270,9	227,4	44,1

Commentaires sur les écarts : Les budgets ordinaires des organisations internationales sont le fruit de négociations dont le Canada est légalement tenu de respecter le résultat final. Les fluctuations des devises peuvent aussi avoir des répercussions sur les dépenses.

Vérification effectuée ou prévue : Le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU a passé les opérations en revue et vérifié les comptes des opérations de maintien de la paix pour l'exercice clos le 30 juin 2001 dans le cadre de visites au siège de l'ONU et à 14 missions sur le terrain, il a également vérifié les comptes de 27 missions dont le mandat avait pris fin ainsi que quatre comptes spéciaux.

Évaluation réalisée ou prévue : Le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU a passé les opérations en revue et vérifié les comptes des opérations de maintien de la paix pour l'exercice clos le 30 juin 2001 dans le cadre de visites au siège de l'ONU et à 14 missions sur le terrain, il a également vérifié les comptes de 27 missions dont le mandat avait pris fin ainsi que quatre comptes spéciaux.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

1.22 Organisation des Nations Unies

Nom du programme de paiements de transfert : Organisation des Nations Unies (ONU) (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : L'ONU a été fondé en 1945 et le Canada en est devenu membre dès sa création.

Date de clôture : En cours

Description : Le versement par le Canada de sa quote-part au budget ordinaire des Nations Unies est une obligation légale à laquelle tous les membres sont astreints. Le but de l'adhésion du Canada à l'ONU est de permettre au gouvernement du Canada de promouvoir les objectifs de sa politique étrangère liés à la paix, à la sécurité et au développement à l'échelle internationale, et de disposer d'une tribune internationale pour faire valoir ses points de vue. Les quotes-parts servent à financer les programmes élaborés par l'ONU pour atteindre ses objectifs, qui sont énoncés dans sa Charte. Pour plus de détails, consulter <http://www.un.org/fr/>.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

- Promotion de la paix et de la sécurité;
- Progrès réalisés en matière de développement, y compris les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement;
- Promotion des droits de l'homme;
- Coordination efficace des efforts axés sur l'aide humanitaire;
- Promotion de la justice et du droit international;
- Progrès réalisés au chapitre du désarmement;
- Collaboration internationale pour le contrôle des stupéfiants et la prévention des crimes;
- Collaboration internationale dans la lutte contre le terrorisme.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-11	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des contributions	89,7	93,3	118,1	112,0	83,5	34,6
Total des activités de programme	89,7	93,3	118,1	112,0	83,5	34,6

Commentaires sur les écarts : Les budgets ordinaires des organisations internationales sont le fruit de négociations dont le Canada est légalement tenu de respecter le résultat final. Les fluctuations des devises peuvent aussi avoir des répercussions sur les dépenses.

Vérification effectuée ou prévue : Le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU a été créé en 1946. Depuis plus de 60 ans, les chefs des instances supérieures de contrôle des finances publiques des États Membres assurent des services d'audit indépendants, professionnels et de haute qualité. Les membres actuels du Comité sont le vérificateur général de l'Afrique du Sud, Terence Nombembe, le contrôleur et vérificateur général des comptes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Amyas Morse, et le vérificateur général des comptes de la République de Chine, Liu Jiayi. On peut consulter les rapports publiés du Comité à l'adresse <http://www.un.org/french/auditors/board/>

Évaluation réalisée ou prévue : s. o

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o

1.23 Organisation mondiale de la santé

Nom du programme de paiements de transfert : Organisation mondiale de la santé (OMS) (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : Le Canada est membre de l'OMS depuis sa fondation en 1945.

Date de clôture : En cours

Description : Le versement par le Canada de sa quote-part annuelle à l'OMS est une obligation légale à laquelle tous les membres sont astreints. Le but de l'adhésion du Canada est de permettre au gouvernement de promouvoir les objectifs de sa politique étrangère liés à la santé et de disposer d'une tribune internationale pour faire valoir ses points de vue.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

- Sécurité sanitaire accrue à l'échelle internationale (par le maintien d'un mécanisme global d'alerte et de réponse en cas d'épidémie, soutenu par une nouvelle réglementation sanitaire internationale; intervention rapide et efficace en situation de crise);
- Progrès plus rapides vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (réduire le taux de mortalité maternelle, améliorer le taux de survie des enfants, lutter contre les pandémies mondiales liées au VIH/sida, à la tuberculose et au paludisme, promouvoir des environnements sains, accroître l'accès aux médicaments essentiels);
- Promotion de l'équité en matière de santé (renforcer les systèmes de santé afin que les pauvres et les défavorisés puissent y avoir accès);
- Accroissement de la responsabilisation grâce aux améliorations apportées à l'efficacité, à la transparence et à la reddition de comptes des organisations;

Pour plus de détails, consulter <http://www.who.int/fr/index.html>.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2008-2009	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses prévues 2010-2011	Autorisations totales 2010-2011	Dépenses réelles 2010-2011	Écarts
Total des contributions	14,6	14,7	15,8	15,8	15,2	0,6
Total des activités de programme	14,6	14,7	15,8	15,8	15,2	0,6

Commentaires sur les écarts : Les budgets ordinaires des organisations internationales sont le fruit de négociations dont le Canada est légalement tenu de respecter le résultat final. Les fluctuations des devises peuvent aussi avoir des répercussions sur les dépenses.

Vérification effectuée ou prévue : L'OMS fait appel aux services d'un vérificateur externe et produit régulièrement des états financiers vérifiés.

Évaluation réalisée ou prévue : s. o.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o

1.24 Organisation mondiale du commerce

Nom du programme de paiements de transfert : Organisation mondiale du commerce (OMC) (Le financement du programme est approuvé par un vote du Parlement.)

Date de mise en œuvre : 1^{er} janvier 1995

Date de clôture : En cours

Description : Le but de ce programme est de verser la quote-part du Canada pour son adhésion à l'OMC.

l'OMC constitue la seule tribune multilatérale pour les négociations sur l'accès aux marchés et autres règles commerciales. Elle représente également la meilleure instance pour surveiller la mise en œuvre des obligations et engagements relatifs aux divers accords commerciaux, pour effectuer l'examen des politiques et pratiques commerciales de ses membres et pour discuter des problèmes liés au commerce qui font obstacle à des échanges commerciaux libres, justes et prévisibles.

L'OMC constitue la seule organisation offrant un système de règlement des différends entre États, au moyen duquel les différends commerciaux sont résolus selon des règles adoptées d'un commun accord et non pas selon la puissance politique ou économique d'une partie. Au moyen de ces accords, les 155 membres exercent leurs activités au sein d'un système commercial non discriminatoire qui définit leurs droits et leurs obligations. Chaque pays obtient ainsi l'assurance que ses exportations seront traitées de façon juste et conforme dans les marchés d'autres pays et chacun promet de faire de même en ce qui concerne les importations dans son propre marché.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

- A veillé à ce que les accords de l'OMC soient mis en œuvre de façon adéquate, comme en témoignent les efforts constants déployés par les conseils et comités de l'OMC pour surveiller la mise en application des accords.
 - Le Canada a participé à toutes les réunions permanentes et spéciales de l'OMC en 2011-2012. Il a notamment assisté régulièrement aux réunions du Conseil général, de l'Organe de règlement des différends, de l'Organe d'examen des politiques commerciales et des hauts fonctionnaires, ainsi que de nombreux autres conseils, comités, groupes de travail et groupes de négociation portant sur le vaste éventail des dossiers qui relèvent de l'OMC.
- A servi de forum aux négociations commerciales multilatérales, comme l'ont démontré la publication d'un résumé des présidents en avril 2011 (c'est-à-dire les présidents des groupes de négociation et le président du Comité des négociations commerciales), le processus de mai 2011, qui visait à en arriver à une proposition plus modeste avant décembre 2011, le rapport d'octobre 2011 du président, qui faisait état du sentiment collectif que les membres devaient explorer différentes approches de négociation, et l'engagement des participants à la huitième Conférence ministérielle de l'OMC en décembre 2011 de s'employer activement à la conclusion multilatérale fructueuse du Programme de Doha pour le développement.
 - Même si les négociations de Doha étaient dans l'impasse, le Canada a poursuivi ses efforts, de concert avec les autres membres de l'OMC, en vue de trouver des façons constructives d'amorcer des discussions multilatérales sur les difficultés auxquelles fait

face le système mondial des échanges, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Programme de Doha, y compris à la huitième Conférence ministérielle de l'OMC.

- A effectué des examens périodiques des politiques et pratiques commerciales des membres de l'OMC, comme en témoignent les 17 examens des politiques commerciales qui ont été menés au cours de l'exercice financier 2011-2012, notamment celles de la Chine et de l'Union européenne.
 - Le Canada a participé à l'ensemble des examens des politiques commerciales qui se sont déroulés en 2011-2012.
- A continué de surveiller les échanges commerciaux, comme l'indique la publication de quatre rapports sur l'évolution du commerce mondial qui ont été préparés par le Secrétariat de l'OMC en 2011.
 - Le Canada a contribué à chacun de ces rapports.
- S'est employé à régler les différends entre les membres par l'entremise de l'Organe de règlement des différends, comme le montre l'adoption de 13 rapports de groupes spéciaux et neuf rapports de l'Organe d'appel en 2011-2012, et la mise sur pied de huit nouveaux groupes spéciaux au cours de cette même période.
 - Le Canada compte parmi les pays qui font le plus souvent appel au système de règlement des différends. En 2011-2012, le Canada s'est constitué partie plaignante dans quatre dossiers mettant en cause les États-Unis, l'Union européenne et la Corée. Le Canada était la partie défenderesse dans deux affaires présentées par le Japon et l'Union européenne au sujet du programme de tarifs de rachat garantis de l'Ontario. Au cours de cette période, le Canada a également pris part à 11 affaires à titre de tierce partie.
- A renforcé la capacité commerciale des pays en développement, ce dont témoignent les 267 activités d'assistance technique que l'OMC a entreprises en 2011 pour aider les représentants des pays en développement à mieux comprendre le système commercial multilatéral, ainsi que la réalisation du troisième Examen global de l'Aide pour le commerce qui s'est tenu à l'OMC en juillet 2011.
 - Le Canada s'attache à la réalisation du programme d'Aide pour le commerce et fournit un soutien important au Cadre intégré renforcé, un programme à plusieurs donateurs, qui appuie les pays les moins développés afin qu'ils deviennent des intervenants plus actifs au sein du système commercial mondial.
- L'OMC s'est rapprochée de l'objectif de l'universalité en ce qui concerne sa composition, comme le montre la conclusion de quatre processus d'accession en 2011 (pour le Monténégro, la Fédération de Russie, le Samoa et le Vanuatu).
 - En 2011-2012, le Canada a travaillé de concert avec les autres membres de l'OMC pour faire avancer la question de l'accession de 26 pays à l'OMC, dont le Kazakhstan, le Tadjikistan, la République démocratique populaire lao et le Yémen. Au cours de cette même période, le Canada a conclu des négociations bilatérales sur l'accès aux marchés avec la Serbie, les Seychelles et le Tadjikistan. Le Canada a aussi collaboré avec d'autres membres à l'élaboration de recommandations visant à renforcer, simplifier et opérationnaliser les Directives de 2002 pour l'accession des pays les moins développés.

Pour plus de détails, consulter le Rapport annuel 2012 de l'OMC (http://wto.org/french/res_f/booksp_f/anrep_f/anrep12_f.pdf)

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)
--

	Dépenses réelles 2008-2009	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses prévues 2010-2011	Autorisations totales 2010-2011	Dépenses réelles 2010-2011	Écarts
Total des contributions	6,1	6,0	7,1	7,1	6,3	0,8
Total des activités de programme	6,1	6,0	7,1	7,1	6,3	0,8

Commentaires sur les écarts : Les évaluations budgétaires des organisations internationales sont négociées et le Canada est juridiquement tenu de respecter le résultat de ces négociations. Les contributions des États membres au budget de l'OMC se fondent sur leur part des échanges mondiaux et peuvent donc être touchées par l'accèsion de nouveaux membres. Les autres facteurs comprennent les fluctuations monétaires régulières.

Vérification effectuée ou prévue : Le Comité du budget, des finances et de l'administration de l'OMC a produit un rapport sur les résultats financiers de 2010 de l'OMC pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010. Ces résultats ont été vérifiés par des vérificateurs externes choisis par le Conseil général de l'OMC. [Le rapport de 2011 n'avait pas encore été publié au moment du présent exercice.]

Évaluation réalisée ou prévue : s. o.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

1.25 Programme de lutte contre la drogue en Afghanistan

Nom du programme de paiements de transfert : Programme de lutte contre la drogue en Afghanistan

Date de mise en œuvre : 8 décembre 2011

Date de clôture : 31 mars 2014

Description : Fournir de l'aide pour améliorer la capacité des États, de leurs entités gouvernementales et des organisations internationales à garantir la diminution durable de la culture, de la production, du trafic et de la consommation de drogues illicites.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA — Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résultats obtenus :

- Capacités améliorées des organismes d'application de la loi à mener des opérations de lutte contre la drogue, aboutissant à un plus grand nombre de saisies et d'arrestations grâce à la prestation de services de formation et d'encadrement et à la fourniture d'équipement;
- Capacité accrue des États bénéficiaires, grâce à la prestation de services de formation et la fourniture d'équipement, d'interdire les produits chimiques précurseurs utilisés dans la production de l'héroïne.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)						
	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses prévues 2011-2012	Autorisations totales 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012	Écarts
Total des subventions	s. o.	s. o.	s. o.	12,0	12,0	s. o.
Total des contributions	s. o.	s. o.	s. o.	12,0	12,0	s. o.
Total des activités de programme	s. o.	s. o.	s. o.	12,0	12,0	s. o.

Commentaires sur les écarts : s. o.

Vérification effectuée ou prévue : s. o.

Évaluation réalisée ou prévue : s. o.

Engagement des demandeurs et des bénéficiaires : s. o.

2.0 Écologisation des opérations gouvernementales

2.1 Cible relative aux équipements électroniques et électriques excédentaires

8.6 D'ici le 31 mars 2014, chaque ministère réutilisera ou recyclera tous les équipements électroniques et électriques (EEE) excédentaires de façon écologique et sécuritaire.			
Mesure de rendement		RPP	RMR
Cible – état d'avancement			
Existence d'un plan de mise en œuvre pour l'aliénation de tous les EEE produits par le ministère		Non. Date d'achèvement prévue : mars 2012.	Oui
Nombre total d'emplacements ministériels pour lesquels le plan de mise en œuvre pour l'aliénation des EEE a été entièrement réalisé à la fin de l'exercice visé, en pourcentage de tous les emplacements	FY 2011-2012	100%	95 %
	FY 2012-2013	100%	s. o.
	FY 2013-2014	100%	s. o.

Stratégies et/ou commentaires

i. Définition d'un emplacement : tout bureau du MAECI à l'intérieur de la région de la capitale nationale. (Au cours de l'exercice 2011-2012, le MAECI verra à étendre cet objectif à ses bureaux régionaux au Canada.)

ii. Nombre d'emplacements du MAECI : sept emplacements dans la région de la capitale nationale.

iii. Stratégies de mise en œuvre :

- tous les bureaux dans la région de la Capitale nationale retourneront leurs EEE excédentaires aux Services de distribution et du courrier diplomatique (Unité des services de transport et d'entrepôt – AAGW) situés au 125, promenade Sussex;
- chaque retour devra être accompagné d'un compte rendu de liquidation EXT 369, qui précisera clairement si chacune des unités est en bon état de fonctionnement ou hors service;
- un horaire pour l'élimination régulière de l'EEE excédentaire sera conçu et transmis à tous les bureaux au pays.

2.2 Cible relative à la réduction des unités d'impression

8.7 D'ici le 31 mars 2013, chaque ministère atteindra un rapport moyen de 8 employés de bureau par unité d'impression. Les ministères appliqueront la cible lorsque le permettent le taux d'occupation des immeubles, les facteurs de sécurité et la configuration des locaux.			
Mesure de rendement		RPP	RMR
Cible – état d'avancement			
Proportion d'employés de bureau du Ministère par unité d'impression pour l'exercice 2010-2011, là où le taux d'occupation des immeubles, les facteurs de sécurité et la configuration des locaux le permettent		1 pour 3	
Proportion d'employés de bureau du Ministère par unité d'impression à la fin de l'exercice visé, là où le taux d'occupation des immeubles, les facteurs de sécurité et la configuration des locaux le permettent	Exercice 2011-2012	1 pour 6	1 pour 3
	Exercice 2012-2013	1 pour 8	s.o.
	Exercice 2013-2014	1 pour 8	s.o.

Stratégies et/ou commentaires

- i. **Définition d'une unité d'impression** : les unités d'impression comprennent les imprimantes réseau, les imprimantes autonomes et les dispositifs multifonctionnels reliés au réseau ministériel.
- ii. **Portée** : comprend tous les emplacements du MAECI dans la région de la capitale nationale.
- iii. **Méthode utilisée pour déterminer le nombre d'unités d'impression** : le nombre d'unités d'impression a été déterminé en fonction du nombre d'imprimantes actives dans la file d'attente sur le réseau et en calculant le nombre d'imprimantes autonomes acquises depuis 2005, par fabricant et par modèle. Ce nombre exclut les imprimantes sur le réseau protégé.
- iv. **Méthode utilisée pour déterminer le nombre d'employés de bureau** : en date d'octobre 2010, selon le cube informatique décisionnel du Système de gestion des ressources humaines, il y avait 4076 employés et 300 ressources contractuelles (nombre estimé) dans la région de la capitale nationale. Seuls les employés de cette région sont comptabilisés car ils représentent 99 p. 100 de l'effectif au Canada.
- v. **Stratégies de mise en œuvre** :
 - a) définir, sous l'autorité du dirigeant principal de l'information, une politique sur les dispositifs d'impression pour le MAECI et ainsi fixer à 8 pour 1 le nombre de personnes par imprimante (imprimantes autonomes et réseau, dispositifs d'impression multifonctionnels) dans tous les bureaux du Ministère au Canada. Cette politique sera mise en œuvre progressivement alors que s'useront les équipements ainsi qu'au moyen du remplacement des imprimantes autonomes par des imprimantes de groupe et, lorsque cela est possible, de l'élimination des imprimantes autonomes;
 - b) établir un processus ou une procédure afin de faciliter l'analyse de rentabilisation de chaque requête pour ajouter un nouveau dispositif d'impression ou pour le remplacer. De même, il devra aborder les questions entourant les mises à jour, les réparations et le déplacement de dispositifs d'impression nouveaux ou déjà en place. Le processus devra appliquer l'analyse de rentabilisation pour toute demande qui va à l'encontre de la politique du 8 pour 1 pour les dispositifs d'impression;
 - c) promouvoir le retrait et la réduction des dispositifs d'impression autonomes à usage exclusif dans les cas où l'analyse de rentabilisation ne donne pas les résultats

escomptés ou encore, s'il s'avère que celle-ci n'est même pas requise.

2.3 Cible relative à la consommation de papier

8.8 D'ici le 31 mars 2014, chaque ministère réduira la consommation interne de papier par employé de bureau de 20 %. Chaque ministère établira des données de référence entre 2005-2006 et 2011-2012 et la portée applicable.

Mesure de rendement		RPP	RMR
Cible – état d'avancement			
Nombre de feuilles de papier achetées pour consommation interne ou utilisées par employé de bureau au cours de l'année de référence choisie, conformément à la portée établie par le ministère		8 737 feuilles par employé de bureau en 2008-2009	
Réduction (ou augmentation) cumulative de la consommation de papier, en pourcentage, par rapport à l'année de référence choisie (<i>facultative dans le RPP pour 2011-2012</i>)	FY 2011-2012	Réduction anticipée de 20 p. 100.	28 324 000 feuilles (augmentation de 5,49 % par rapport à l'exercice précédent)
	FY 2012-2013	s.o.	s.o.
	FY 2013-2014	s.o.	s.o.

Stratégies et/ou commentaires

- i. **Portée** : Le volume de papier est le volume total de papier (de tout format et de toute couleur) utilisé dans les imprimantes et les photocopieurs sur une base annuelle dans tous les emplacements du MAECI dans la région de la capitale nationale.
- ii. **Méthode utilisée pour déterminer la consommation de papier** : La consommation de papier est vérifiée par le Groupe de la gestion du matériel tous les mois. La consommation de papier durant l'exercice 2008-2009 dans la région de la capitale nationale était de 38 924 500 feuilles.
- iii. **Méthode utilisée pour déterminer le nombre d'employés de bureau** : Ces renseignements proviennent des cubes de renseignements stratégiques du Système de gestion des ressources humaines, qui enregistraient, en mars 2009, 4 155 employés et 300 entrepreneurs (données estimatives) dans la région de la capitale nationale, soit un nombre total de 4 455 employés. Seuls les employés qui travaillent dans la région de la capitale nationale sont comptés, car ils représentent 99 p. 100 de tous les employés du Ministère au Canada.
- iv. **Stratégies de mise en œuvre**
 - a) Sensibiliser les employés aux initiatives de TI écologiques au sein du MAECI afin de réduire l'empreinte environnementale du Ministère.
 - b) Instaurer l'impression recto verso par défaut sur tous les dispositifs d'impression du réseau du MAECI.

v. Objectif : Depuis l'exercice de référence 2008-2009 jusqu'à l'exercice 2011-2012, le MAECI a réduit sa consommation globale de papier de plus de 25 p. 100.

2.4 Cible relative aux réunions écologiques

8.9 D'ici le 31 mars 2012, chaque ministère adoptera un guide des réunions écologiques.		
Mesure de rendement	RPP	RMR
Cible – état d'avancement		
Existence d'un guide des réunions écologiques	Oui	Oui Février 2012

Stratégies et/ou commentaires

- i. Approuver l'utilisation du *Guide des réunions écologiques* d'Environnement Canada. Le 15 février 2012, un « message pour diffusion générale » a été envoyé à tous les employés du MAECI au Canada et dans les missions canadiennes à l'étranger les incitant vivement à utiliser le *Guide des réunions écologiques 2011* d'Environnement Canada pour les réunions de toutes tailles. Le message comprenait un hyperlien vers le *Guide des réunions écologiques 2011* d'Environnement Canada.
- ii. Fournir un hyperlien vers le Guide sur le site intranet du MAECI sur le développement durable. Un hyperlien vers le « message pour diffusion générale » susmentionné et la version pdf du *Guide des réunions écologiques 2011* d'Environnement Canada sont compris dans le site intranet du MAECI sur le développement durable.
- iii. Portée du Guide sur les réunions écologiques : toutes les réunions organisées par les employés du MAECI au Canada et à l'étranger.
 - Justification du choix de l'indicateur de feux de circulation : vert – réalisé. Le Ministère a adopté un guide des réunions écologiques.
 - Exigences en matière de rapports : le Secteur des services ministériels est chargé d'élaborer une stratégie de mise en œuvre du Guide sur les réunions écologiques et de surveiller son utilisation.
 - Preuve que le guide a été adopté : aucune à ce jour.
 - Rôles et responsabilités : le directeur général des Services ministériels est responsable de l'objectif.
 - Principaux éléments : planification, accueil, hébergement, approvisionnement.
 - Possibilités d'amélioration continue : l'un des défis auxquels nous faisons face est la difficulté de surveiller l'utilisation du Guide.
 - Mécanismes d'évaluation : l'efficacité du Guide des réunions écologiques sera évaluée en 2014.
 - Plans d'engagement : un « message pour diffusion générale » a été envoyé à tous les employés du MAECI au Canada et dans les missions canadiennes à l'étranger les incitant à utiliser le *Guide des réunions écologiques 2011* d'Environnement Canada. Il mentionnait également les prochaines étapes, notamment l'élargissement des systèmes du réseau VCNET et la mise en œuvre à venir d'une réponse automatique dans laquelle est inscrit « Pensez vert » lors de la réservation d'une salle de conférence sur le système électronique.
 - Autre : l'ambassade du Canada à Jakarta, en Indonésie, a également fourni une copie électronique du Guide des réunions écologique au secrétariat de l'ANASE, pour examen.

2.5 Cibles relatives aux achats écologiques

8.10 À compter du 1^{er} avril 2011, chaque ministère établira au moins trois cibles selon les critères SMART pour les achats écologiques afin de réduire les incidences sur l'environnement.

1. D'ici le 31 mars 2014, 95 % des achats de papier pour les photocopies contiendront un minimum de 30 % de contenu recyclé et auront obtenu une certification en matière de gestion forestière ou l'EcoLogo^{MD}, ou encore une certification équivalente.

Mesure de rendement	RPP	RMR
Cible – état d'avancement		
Pourcentage (en dollars ou en volume) des achats de papier qui respectent les critères environnementaux par rapport au total (en dollars ou en volume) des achats de papier pendant l'exercice visé	Administration centrale : 95 % Missions : 100 % achats à la centrale pour les missions	
Progrès accomplis par rapport à la mesure de rendement pendant l'exercice visé	95 %	

Stratégies et/ou commentaires

- i. **précis** : par l'intermédiaire des offres à commandes de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), le Ministère achète actuellement du papier contenant 30 p. 100 de matière recyclée postconsommation (affichant le logo ou la marque de commerce FDL [Fiber Diverted from Landfills] ou étant certifié BLI [Buyers Laboratory Inc.]);
- ii. **mesurable** : les données statistiques seront extraites du module de gestion du matériel à partir du système de gestion financière du Ministère;
- iii. **réalisable** : les offres à commandes en cours permettent de progresser vers l'atteinte de l'objectif;
- iv. **pertinent** : le Ministère achète régulièrement des produits détenant la certification FSC (Forest Stewardship Council);
- v. **limité dans le temps** : les produits FSC sont déjà disponibles sur le marché;
- vi. **autres éléments à considérer au moment de faire rapport : stratégies de mise en œuvre** : intégrer les nouveaux produits FSC lorsqu'ils deviennent disponibles; améliorer la communication interne afin de faire connaître les produits verts et d'en promouvoir l'utilisation.

2. D'ici le 31 mars 2014, 60 % des achats de chaises, d'armoires, de tablettes, de panneaux et de bureaux privilégieront des modèles respectueux de l'environnement.

Mesure de rendement	RPP	RMR
Cible – état d'avancement		
Pourcentage (en dollars ou en volume) des achats de	l'administration centrale : 95%	

meubles qui respectent les critères environnementaux par rapport au total (en dollars ou en volume) des achats de meubles pendant l'exercice visé	missions : 50% meubles pour LP	
Progrès accomplis par rapport à la mesure de rendement pendant l'exercice visé	60 %	

Stratégies et/ou commentaires

- i. **précis** : le Ministère achète actuellement de tels articles par l'intermédiaire des offres à commandes de TPSGC;
- ii. **mesurable** : les données statistiques seront extraites du module de gestion du matériel à partir du système de gestion financière du Ministère;
- iii. **réalisable** : les offres à commandes en cours permettent de progresser vers l'atteinte de l'objectif, lequel est intégré aussi aux exigences techniques liées aux produits, le cas échéant;
- iv. **pertinent** : le système d'achats en ligne (Achetez@MAECI) comprend déjà des indications sur les produits écologiques;
- v. **limité dans le temps** : l'offre en ce qui concerne certains produits écologiques continue à évoluer sur le marché;
- vi. **autres éléments à considérer au moment de faire rapport : stratégies de mise en œuvre** : intégrer les nouveaux produits lorsqu'ils deviennent disponibles; améliorer la communication interne afin de faire connaître les produits verts et d'en promouvoir l'utilisation.

3. D'ici le 31 mars 2014, 60 % des achats de papier pour les photocopies, d'enveloppes, de carnets, de chemises, de relieurs à feuilles mobiles, de crayons et de stylos, de cartouches d'encre et de piles posséderont des caractéristiques de nature environnementale.

Mesure de rendement	RPP	RMR
Cible – état d'avancement		
Valeur en dollars (ou en volume) des achats de fournitures de bureau qui respectent les critères environnementaux par rapport à la valeur totale en dollars (ou en volume) des achats de fournitures de bureau pendant l'exercice visé	l'administration centrale : 85% missions : 70% (Cartouches de toner recyclées ne sont pas facilement transporté aux missions.)	
Progrès accomplis par rapport à la mesure de rendement pendant l'exercice visé	60 %	

Stratégies et/ou commentaires

- i. **précis** : le papier pour les photocopies, les enveloppes, les carnets, les chemises et les relieurs à feuilles mobiles achetés contiendront des matières recyclées;
- ii. **mesurable** : les données statistiques seront extraites du module de gestion du matériel à

- iii. **réalisable** : les offres à commandes en cours permettent de progresser vers l'atteinte de l'objectif, lequel est intégré aussi aux exigences techniques liées aux produits, le cas échéant;
- iv. **pertinent** : le système d'achats en ligne (Achetez@MAECI) comprend déjà des indications sur les produits écologiques;
- v. **limité dans le temps** : l'offre en ce qui concerne certains produits écologiques continue à évoluer sur le marché;
- vi. **autres éléments à considérer au moment de faire rapport : stratégies de mise en œuvre** : intégrer les nouveaux produits lorsqu'ils deviennent disponibles; améliorer la communication interne afin de faire connaître les produits verts et d'en promouvoir l'utilisation.

8.11 À compter du 1^{er} avril 2011, chaque ministère établira des cibles selon les critères SMART pour la formation, les évaluations de rendement des employés et les processus et les mesures de contrôles en matière de gestion des achats, en ce qui concerne la prise de décisions relatives aux achats.

Formation des employés désignés

À compter du 1^{er} avril 2011, 90 % des gestionnaires de matériel et des agents d'approvisionnement (y compris tous les employés de la catégorie PG, ainsi que les employés et les gestionnaires désignés comme étant des spécialistes fonctionnels de la gestion des achats ou du matériel) recevront une formation sur les achats écologiques dans le cadre du cours C215 de l'École de la fonction publique du Canada (EFPC).

Mesure de rendement	RPP	RMR
Cible – état d'avancement		
Nombre d'agents de la gestion des achats et du matériel qui ont reçu une formation en bonne et due forme sur les achats écologiques par rapport au nombre total d'agents de la gestion des achats et du matériel	98%	
Progrès accomplis par rapport à la mesure du rendement pendant l'exercice visé	90%	

Stratégies et/ou commentaires

- i. **précis** : niveau d'atteinte de 90 p. 100, type d'employés et type de formation;
- ii. **mesurable** : données disponibles auprès de l'EFPC et dans le système interne de suivi des ressources humaines;
- iii. **réalisable** : la politique ministérielle exige que tous les employés désignés, nouveaux et actuels, suivent une formation sur les achats écologiques;
- iv. **pertinent** : cible tous les employés pertinents;
- v. **limité dans le temps** : date fixée pour la mise en œuvre et la réalisation de l'objectif.
- vi. **Autres éléments à considérer au moment de faire rapport** :
 - a) **méthodologie** : voir la formulation de l'objectif;
 - b) **formation interne utilisée** : aucune – cours C215 de l'EFPC uniquement;

- c) **exigences en matière de rapport** : collecte annuelle de données auprès de l'EFPC; les Ressources humaines maintiennent une liste à jour des employés qui ont besoin de formation et qui ont reçu une formation;
- d) **rôles et responsabilités** : le directeur général de la Direction générale des opérations ministérielles assure un rôle dirigeant pour la politique d'approvisionnement et le développement communautaire;
- e) **occasions d'amélioration continue** : il est difficile de cibler tous les employés en raison du roulement. Toutefois, au cours des prochaines années, les titulaires de cartes d'achats pourraient également être ciblés;
- f) **plans de participation** : diffusion par courrier électronique de la politique ministérielle en matière de formation obligatoire.

Évaluation du rendement des employés pour les gestionnaires et les responsables fonctionnels de la gestion des achats et du matériel.

À compter du 1^{er} avril 2012, les considérations environnementales devront faire partie des évaluations de rendement de tous les responsables fonctionnels de la gestion des achats et du matériel.

Mesure de rendement	RPP	RMR
Cible – état d'avancement		
Nombre d'évaluations de rendement qui intègrent les considérations environnementales par rapport au nombre total d'évaluations de rendement des gestionnaires et des responsables fonctionnels de la gestion des achats et du matériel	100 %	
Progrès accomplis par rapport à la mesure du rendement pendant l'exercice visé	100 %	

Stratégies et/ou commentaires

- i. **précis** : niveau d'atteinte de 100 p. 100 et type d'employés;
- ii. **mesurable** : données disponibles dans le système interne de suivi des ressources humaines;
- iii. **réalisable** : en vertu de la politique ministérielle, les aspects environnementaux doivent faire partie des évaluations de rendement de tous les responsables fonctionnels, nouveaux et actuels, de la gestion des achats et du matériel;
- iv. **pertinent** : cible tous les employés pertinents;
- v. **limité dans le temps** : date fixée pour la mise en œuvre et la réalisation de l'objectif.
- vi. **Autres aspects à considérer au moment de faire rapport** :
 - a) **méthodologie** : les directeurs généraux et les directeurs des employés de la catégorie PG et des employés désignés comme étant des spécialistes fonctionnels de la gestion des achats ou du matériel;
 - b) **exigences en matière de rapport** : les directeurs généraux doivent faire rapport au responsable de l'objectif;
 - c) **rôles et responsabilités** : le directeur général de la Direction générale des

opérations ministérielles assure un rôle dirigeant pour la politique d'approvisionnement et le développement communautaire;

- d) plans de participation** : inclusion dans les ententes de gestion du rendement des employés.

Processus et contrôles de gestion.

D'ici le 31 mars 2013, des considérations environnementales feront partie de tous les processus et contrôles de gestion désignés qui sont liés aux achats.

L'initiative de modernisation de l'approvisionnement (IMA) qui est en cours incorpore l'approvisionnement écologique. Cet exercice permettra de déterminer si des processus ou contrôles d'approvisionnement écologique ont été omis et de prendre les mesures qui s'imposent, le cas échéant.

Mesure de rendement	RPP	RMR
Cible – état d'avancement		
Nombre de processus et de contrôles ministériels relatifs aux achats qui intègrent des considérations environnementales par rapport au nombre total de processus et de contrôles ministériels relatifs aux achats qui devraient intégrer de telles considérations	90 %	
Progrès accomplis par rapport à la mesure du rendement pendant l'exercice visé	70 %	

Stratégies et/ou commentaires

- i. **précis** : niveau d'atteinte de tous les processus et de tous les contrôles ciblés;
- ii. **mesurable** : existence d'une base de référence comprenant tous les processus et tous les contrôles qui ont été officialisés en matière de gestion;
- iii. **réalisable** : employés spécialisés chargés d'atteindre l'objectif;
- iv. **pertinent** : décentralisation du pouvoir décisionnel en matière d'achats;
- v. **limité dans le temps** : date fixée pour la mise en œuvre et la réalisation de l'objectif.
- vi. **Autres aspects à considérer au moment de faire rapport** :
 - a) **méthodologie** : analyse des processus et des contrôles en ce qui concerne la prise de décisions au Ministère afin de déterminer lesquels devraient intégrer des considérations de performance environnementale;
 - b) **exigences en matière de rapport** : le directeur général responsable produit un rapport par année;
 - c) **rôles et responsabilités** : le directeur général de la Direction générale des opérations ministérielles assure un rôle dirigeant pour la politique d'approvisionnement et le développement communautaire;
 - d) **mécanismes d'évaluation** : premier examen prévu en 2014;
 - e) **plans de participation** : sujet de discussion du comité de gestion.



2.6 Rapport sur l'achat de crédits compensatoires

Rapport obligatoire sur l'achat de crédits compensatoires pour l'émission de gaz à effet de serre, conformément au *Cadre stratégique visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées lors d'événements internationaux de grande envergure*.

Mesure de rendement	RPP	RMR
Quantité d'émissions compensées pour l'exercice visé (<i>facultatif pour tous les RPP</i>)	à déterminer	à déterminer

Stratégies et/ou commentaires

- i. Fidèle à son engagement de réaliser ses objectifs en matière de développement durable, le Ministère intensifiera la sensibilisation aux bonnes pratiques de durabilité écologique, sociale et économique liées à la réduction et à la gestion des déchets, à la réduction de la pollution et à la conservation de l'énergie. En cours.
- ii. Lors de l'étape de la planification d'événements internationaux d'envergure, le MAECI s'engage à faire en sorte que ceux-ci soient neutres en carbone. Pour ce faire, le Ministère devra prendre toute mesure raisonnable pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, ainsi que calculer les niveaux restants d'émissions et les réduire à zéro en achetant des crédits de réduction des gaz à effet de serre ou crédits compensatoires. Le MAECI n'a pas été l'hôte et n'a planifié aucun événement international majeur au cours de cette période.
- iii. Le MAECI respectera le cadre stratégique relatif à la compensation des émissions de gaz à effet de serre attribuables aux événements internationaux majeurs. Le MAECI n'a pas été l'hôte et n'a planifié aucun événement international majeur au cours de cette période.

3.0 Initiatives horizontales

3.1 Fonds pour la paix et la sécurité mondiales

Nom de l'initiative horizontale : Fonds pour la paix et la sécurité mondiales (FPSM)

Nom du ministère responsable : Affaires étrangères et Commerce international Canada

Activité de programme du ministère responsable : Diplomatie et défense des intérêts

Date d'entrée en vigueur : 2 octobre 2005; date d'opérationnalisation : 18 septembre 2006

Date de clôture : 31 mars 2013

Total des fonds fédéraux affectés (de la mise en œuvre à la clôture) : 1 134,9 millions de dollars

Description de l'initiative horizontale (y compris de l'entente de financement) :

Financé à partir des éléments de l'enveloppe de l'aide internationale touchant la paix et la sécurité, le Fonds pour la paix et la sécurité mondiales (FPSM) soutient le fonctionnement du Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction (GTSR) et sert à exécuter des programmes d'aide internationale dans des endroits touchés par un conflit comme l'Afghanistan, le Soudan et Haïti. La création du GTSR et du FPSM comble une lacune politique, institutionnelle et financière entre, d'une part, l'aide humanitaire et au développement à long terme de l'ACDI et, d'autre part, l'aide militaire et à l'instruction militaire apportée par le ministère de la Défense nationale (MDN). Le GTSR met en œuvre des programmes rapides et souples, est doté d'une expertise spécialisée en politique, dispose d'une capacité de déploiement civile et a mis en place des outils pangouvernementaux de coordination des interventions en cas de crise. Ces dernières années, un nombre grandissant d'autres ministères, tels que Sécurité publique, la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Service correctionnel du Canada (SCC) et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) ont participé activement à des initiatives de stabilisation et de reconstruction ainsi qu'à des interventions de crise sous l'égide du MAECI et du GTSR.

Les programmes du GTSR offrent de l'aide internationale opportune, ciblée, efficace et responsable en réponse à des enjeux cruciaux liés à la paix et à la sécurité qui impliquent des intérêts canadiens et correspondent aux priorités de politique étrangère du Canada.

Résultats communs :

Le résultat partagé ultime est d'assurer la paix, la sécurité et le bien-être pour ceux et celles qui vivent dans des États prioritaires fragiles ou touchés par un conflit, par le truchement de programmes de stabilisation et de reconstruction. Plus précisément, on s'attend à :

- renforcer la capacité du Canada à répondre aux situations de crise;
- renforcer les institutions et la société civile dans les États touchés;
- renforcer la réponse de la communauté internationale face à certaines crises;
- renforcer les cadres internationaux qui permettent d'affronter les situations de crise.

Structures de gouvernance :

Le FPSM est géré par le Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction (GTSR) dans le contexte d'une démarche pangouvernementale coordonnée par l'entremise du conseil consultatif du GTSR. Présidé par le directeur général du GTSR et réunissant des hauts fonctionnaires de l'ensemble du

gouvernement, le conseil consultatif du GTSR a pour mission d'établir, dans le cadre des autorisations ministérielles individuelles, une politique stratégique pangouvernementale ainsi que des priorités et des orientations concernant les États fragiles et les urgences complexes. De plus, il sert de plateforme pour l'échange de renseignements sur les activités liées au programme de façon à garantir la complémentarité et à éviter le double emploi. Le secrétariat du GTSR fait partie du Secteur de la sécurité internationale, de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes du MAECI et doit rendre des comptes à ce dernier, à qui il incombe de fournir des ressources financières, humaines et matérielles au GTSR.

Points saillants du rendement :

Au cours de la dernière année, le Canada a mené à bien sa mission de combat dans la province de Kandahar (Afghanistan) et amorcé un nouvel engagement à Kaboul. Le GTSR a rapidement et efficacement réaligné ses ressources en fonction des nouvelles priorités du Canada, soit la sécurité, la primauté du droit et les droits de la personne, en déployant 45 agents de police par l'entremise de la GRC, deux experts en douanes par le biais de l'ASFC et un agent correctionnel par l'entremise du SCC, en vue de fournir de la formation et une aide technique à la Police nationale afghane, au ministère afghan de la Justice et à des agents des services frontaliers et correctionnels du pays.

En 2011-2012, le Canada a également renouvelé son engagement à l'égard du programme pour le Soudan, lequel a bénéficié d'un soutien de la part du GTSR qui a affecté 21 agents de police à différents projets et missions de maintien de la paix de l'ONU. La plupart des agents canadiens ont été affectés à des commissariats de police locaux pour fournir de la formation et de l'encadrement sur place à la police du Sud-Soudan afin d'accroître la capacité opérationnelle de cette dernière.

Le GTSR a aussi travaillé avec la Police nationale d'Haïti à améliorer la sécurité et la primauté du droit en y affectant 135 agents de police chargés de lui fournir de la formation et une aide technique. Ces déploiements sont possibles grâce au Cadre d'action pangouvernemental pour le déploiement de civils. Ce cadre facilite la mise en œuvre de l'engagement pris par le Canada lors du Sommet des dirigeants du G8 à Muskoka, lequel consiste à affecter rapidement et de manière soutenue des experts civils immédiatement après un conflit ou une crise.

(en millions de dollars)							
Partenaires fédéraux	Activités de programme (AP) des partenaires fédéraux	Titres des programmes des partenaires fédéraux	Total des fonds affectés (date de mise en œuvre à la date de clôture)	Dépenses prévues 2011-2012 (en millions de dollars)	Dépenses réelles 2011-2012 (en millions de dollars)	Résultats prévus 2011-2012	Résultats obtenus 2011-2012
MAECI (ministère responsable)	AP 1 : Conseils stratégiques et intégration des politiques internationales AP 2 : Diplomatie et défense des intérêts	Fonds pour la paix et la sécurité mondiales (FPSM)	Voir note à la fin du tableau.	\$114,30 ¹	\$81,13	Renforcer la capacité du Canada à répondre aux situations de crise; Renforcer la réponse de la communauté internationale face à certaines crises; Renforcer les cadres internationaux qui permettent d'affronter les situations de crise.	Contribution accrue du Canada à la paix et à la sécurité dans les États fragiles ou touchés par un conflit grâce au déploiement de cinq agents de programme du MAECI en Afghanistan, en Haïti et au Soudan, ce qui a permis d'accroître la capacité du MAECI à assurer la responsabilisation; à la coordination de la mise en œuvre interministérielle et de la divulgation publique du Pan d'action du Canada sur les femmes, la paix et la sécurité; à la direction de l'analyse de conflit pangouvernementale qui a informé l'intervention menée par le Canada en réponse à diverses crises, notamment celle en Libye; et à l'exercice d'un leadership international dans sa coordination rapide des interventions pangouvernementales menées à la suite de catastrophes naturelles ou de crises.
Défense nationale	AP 2 : Mettre en	Opérations en Afghanistan	Voir remarque à	\$0,00	\$0,14		

¹ Le chiffre des dépenses prévues de 114,3 million de dollars exclut l'affectation bloquée de 9,4 million de dollars. Dans le rapport sur les plans et les priorités de 2011-12, le montant des dépenses du MAECI prévu a été indiqué à tort que 93.98 million de dollars.

(en millions de dollars)							
Partenaires fédéraux	Activités de programme (AP) des partenaires fédéraux	Titres des programmes des partenaires fédéraux	Total des fonds affectés (date de mise en œuvre à la date de clôture)	Dépenses prévues 2011-2012 (en millions de dollars)	Dépenses réelles 2011-2012 (en millions de dollars)	Résultats prévus 2011-2012	Résultats obtenus 2011-2012
(MDN)	œuvre des politiques et des programmes pour répondre aux menaces à la sécurité internationale		la fin du tableau.				
Gendarmerie royale du Canada (GRC)	AP 2 : Opérations fédérales et internationales	Arrangement sur la police canadienne et Programme international de police de maintien de la paix	Voir remarque à la fin du tableau.	\$25,11	\$26,48	Amélioration de la sécurité des personnes touchées par un conflit ou l'instabilité grâce au déploiement d'agents de police. En 2011-2012, ces efforts englobaient notamment le déploiement de jusqu'à 200 policiers canadiens pour soutenir des opérations de paix dans des États fragiles et l'ajout d'effectifs au Guatemala pour soutenir la Commission de	Affectation d'environ 230 policiers à 10 missions internationales et opérations policières de maintien de la paix différentes, afin de promouvoir la primauté du droit en fournissant de l'encadrement, de la formation et des conseils, principalement en Haïti, en Afghanistan et au Soudan. Affectation de deux agents de police au Guatemala pour soutenir la Commission de réforme policière.

(en millions de dollars)							
Partenaires fédéraux	Activités de programme (AP) des partenaires fédéraux	Titres des programmes des partenaires fédéraux	Total des fonds affectés (date de mise en œuvre à la date de clôture)	Dépenses prévues 2011-2012 (en millions de dollars)	Dépenses réelles 2011-2012 (en millions de dollars)	Résultats prévus 2011-2012	Résultats obtenus 2011-2012
						réforme policière.	
Corporation commerciale canadienne (CCC)	AP 2 : Opérations fédérales et internationales	Prestation d'assistance internationale en vertu du protocole d'entente entre la CCC et le MAECI	Voir remarque à la fin du tableau.	\$8,50	\$0,81	Achèvement à 60 p. 100 de la construction du quartier général de la Police nationale d'Haïti (4,5 millions de dollars) et à 50 p. 100 de celle du centre de gestion et d'entretien de la flotte (4 millions de dollars).	Approvisionnement efficace en biens et services qui permettent au Canada de répondre rapidement aux crises ainsi que de fournir un appui en nature aux États fragiles en faveur d'initiatives de reconstruction et de stabilisation. <i>Voir les commentaires sur les écarts.</i>
Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)	AP 2 : Opérations fédérales et internationales	Frontière de l'Afghanistan	Voir remarque à la fin du tableau.	\$0,00	\$0,086	Affectation d'agents de l'ASFC pour renforcer la gestion de la frontière dans les zones visées.	Déploiement de deux experts en douanes canadiens pour fournir des conseils techniques sur les douanes et le flux des ressources dans le cadre du Processus de coopération Afghanistan-Pakistan.
Service correctionnel du Canada (SCC)	AP 2 : Opérations fédérales et internationales	Opérations en Afghanistan et stabilisation et reconstruction en Haïti	Voir remarque à la fin du tableau.	\$1,22	\$2,32	Affectation d'agents du SCC pour améliorer la réforme des prisons en Haïti et en Afghanistan.	Affectation d'un agent correctionnel en Afghanistan et de 18 agents correctionnels à la Mission de stabilisation des Nations unies en Haïti (MINUSTAH) pour fournir de l'encadrement, des conseils et de la formation aux gestionnaires et au personnel des prisons afin de les aider à remettre en service le système correctionnel, ce qui comprend le

(en millions de dollars)							
Partenaires fédéraux	Activités de programme (AP) des partenaires fédéraux	Titres des programmes des partenaires fédéraux	Total des fonds affectés (date de mise en œuvre à la date de clôture)	Dépenses prévues 2011-2012 (en millions de dollars)	Dépenses réelles 2011-2012 (en millions de dollars)	Résultats prévus 2011-2012	Résultats obtenus 2011-2012
							rétablissement et le maintien de la primauté du droit ainsi que le respect des normes internationales en matière de droits de la personne.
Total			\$1 134,9	\$149,13	\$110,97		

Remarque : Les allocations provenant du FPSM sont déterminées tous les ans; aucune somme n'est donc établie d'avance pour toute la durée du programme

Commentaires sur les écarts : Les écarts sont attribuables aux changements apportés aux exigences opérationnelles et aux retards dans les déploiements causés par la complexité des programmes dans un État fragile ou touché par un conflit.

Les écarts par rapport à la CCC sont attribuables aux retards dans l'obtention du territoire nécessaire de la part du gouvernement d'Haïti; les deux projets prévus ont été annulés (construction du quartier général de la Police nationale d'Haïti et construction du centre de gestion et d'entretien de la flotte de la Police nationale d'Haïti).

Résultats atteints par les partenaires non fédéraux (le cas échéant) : s. o.

Personne-ressource :

Marie Gervais-Vidricaire
Directrice générale, secrétariat du GTSR
Affaires étrangères et Commerce international Canada
Téléphone : 613-665-6689
Télécopieur : 613-944-5911
Courriel : marie.gervais-vidricaire@international.gc.ca

4.0 Vérifications internes et évaluations

4.1 Vérifications internes (période visée par le rapport)

1. Titre de la vérification interne	2. Type de vérification	3. Statut	4. Date d'achèvement (date de l'approbation par les sous-ministres)
Pouvoirs exceptionnels de passation de marchés en Afghanistan ¹	Opérations	Achevé	28 juillet 2011
Programme de soutien au commerce mondial ¹	Programme (paiements de transfert)	Achevé	24 octobre 2011
Gestion du matériel ¹	Opérations	Achevé	25 juillet 2011
Biens immobiliers ¹	Opérations	Achevé	25 juillet 2011
Sécurité des technologies de l'information ²	Opérations	En cours	Le rapport sera présenté au Comité ministériel de vérification (CMV) en septembre 2012
Gestion des documents ²	Opérations	En cours	Le rapport sera présenté au CMV en septembre 2012
Contributions volontaires aux organisations internationales ²	Paiements de transfert	Achevé	Le Bureau du dirigeant de la vérification n'a pas sollicité l'approbation des sous-ministres pour cet examen. Un travail supplémentaire sur cet examen est effectué dans le cadre de la vérification de la gestion des programmes de paiements de transfert
Gestion des marchés ²	Opérations	Achevé	28 mars 2012
Sécurité physique ²	Opérations	Cette vérification a été reportée; elle sera menée en 2012-2012 sous le titre Sécurité des missions	Sans objet
Gestion des programmes de paiements de transfert ²	Programme (paiements de transfert)	En cours	Le rapport sera présenté au CMV en septembre 2012

Délégation de pouvoirs ²	Opérations	Cet audit faisait partie des vérifications « en réserve » dans le Plan 2011-2012. Il a été reporté il et est maintenant prévu qu'il aura lieu en 2014-2015	Sans objet
Utilisation stratégique des voyages au MAECI ²	Opérations	Cet audit faisait partie des vérifications « en réserve » dans le Plan 2011-2012. Il ne sera effectué que si des ressources de vérification supplémentaires sont disponibles	Sans objet
Deuxième vérification de suivi de l'affectation des ressources ²	Gestion financière	En cours	La date d'achèvement prévue est août 2012
Procédures particulières pour la Note 3 : états financiers de 2010-2011 ³	Gestion financière	Achévé	3 février 2012
Procédures liées à la fermeture en fin d'année relatives aux états financiers de 2010-2011 ³	Gestion financière	Achévé	3 février 2012
Examen des réductions stratégiques : bilan provisoire de la mise en œuvre en date de septembre 2011 ⁴	Opérations	Achévé	2 avril 2012

Remarques

¹ Vérifications amorcées en 2010-2011 et achevées en 2011-2012.

² Vérification recommandées dans le Plan annuel de 2011-2012.

³ Examen demandé par le Comité ministériel de vérification.

⁴ Travail de vérification demandé par les sous-ministres.

4.2 Évaluations (pour la période actuelle de production de rapports)²

Titre de l'évaluation et lien au rapport	Activité de programme	Statut	Date d'achèvement
Évaluation du Fonds pour le volet nordique Canada	Diplomatie et défense des intérêts	Approuvé	Octobre 2011
Évaluation du réseau canadien de soutien au marché de l'aide	Diplomatie et défense des intérêts	Approuvé	Octobre 2011
Évaluation du programme du plateau continental étendu du Canada	Diplomatie et défense des intérêts	Approuvé	Octobre 2011
Évaluation de la gestion des visites et des événements protocolaires	Diplomatie et défense des intérêts	Approuvé	Octobre 2011
Évaluation de la Stratégie commerciale mondiale	Conseils stratégiques et intégration des politiques internationales	Approuvé	Février 2011
Évaluation du Programme de transformation du MAECI	Services internes	Approuvé	Février 2011
Évaluation sommative de la subvention annuelle du Canada au Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) à Montréal	Diplomatie et défense des intérêts	Approuvé	Février 2011
Évaluation sommative horizontale de l'investissement du gouvernement du Canada dans les Jeux olympiques et paralympiques de 2010	Diplomatie et défense des intérêts	Approuvé	Février 2011
Évaluation de l'arrangement sur la police canadienne et du programme d'opérations policières internationales de paix et de maintien de la paix	Diplomatie et défense des intérêts	Approuvé	Mars 2012

² http://www.international.gc.ca/about-a_propos/oig-big/index.aspx?lang=fra&view=d

5.0 Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes

Réponse aux comités parlementaires
Sans objet.
Réponse aux rapports du vérificateur général (y compris au commissaire à l'environnement et au développement durable)
Sans objet.
Vérifications externes effectuées par la Commission de la fonction publique du Canada ou le Commissariat aux langues officielles
1. Vérification de la dotation en personnel du ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada (par la Commission de la fonction publique)
<p>La vérification de la dotation en personnel du MAECI a été menée au printemps 2010. Le rapport final a été déposé au Parlement en octobre 2011.</p> <p>La vérification visait à déterminer si le MAECI disposait d'un cadre, de pratiques et de systèmes appropriés pour gérer ses activités de nomination de personnel. Elle avait également pour but de vérifier la conformité avec la <i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i> (LEFP), le <i>Règlement sur l'emploi dans la fonction publique</i> (REFP), le Cadre de nomination de la Commission de la fonction publique (CFP) et les autres autorisations en vigueur.</p> <p>La vérification a conclu que, bien que de nombreux éléments du cadre de nomination du MAECI soient en place, des améliorations s'imposent ailleurs. La vérification de la dotation en personnel menée par la CFP a également confirmé que le Ministère exerce une saine gestion des obligations énoncées dans la LEFP, le REFP, les politiques ministérielles afférentes et les autres autorisations en vigueur.</p> <p>On peut consulter le texte intégral du rapport et les réponses du Ministère au Web de la CFP à l'adresse http://www.psc-cfp.gc.ca/adt-vrf/rprt/2011/ar-rv/12-dfait-maeci/index-fra.htm</p>

6.0 Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

Revenus disponibles

Revenus disponibles (en millions de dollars)						
Activité de programme	Revenus réels 2009-2010 (en millions de dollars)	Revenus réels 2010-2011 (en millions de dollars)	2011-2012 (en millions de dollars)			
			Budget principal des dépenses	Revenus prévus	Autorisations totales	Revenus réels
<i>Diplomatie et Défense des intérêts</i>						
Programme d'échanges internationaux pour les jeunes	8,5	8,0	12,0	12,0	13,0	10,0
<i>Commerce international</i>						
Foires et missions commerciales	0,1	0,1	3,0	3,1	3,1	0,0
<i>Affaires consulaires</i>						
Droits de services consulaires spécialisés	3,8	3,6	4,3	4,3	4,3	3,5
<i>Passeport Canada</i>						
Droits de passeport	290,8	269,5	283,7	283,7	283,7	293,6
<i>Plateforme internationale du Canada : soutien de l'Administration centrale</i>						
Services de formation	5,5	6,4				
Services immobiliers à l'étranger	0,4	0,1				
Services de télécommunications	0,5	3,8				
<i>Plateforme internationale du Canada : soutien des missions à l'étranger</i>						
Services immobiliers à l'étranger (colocation)	15,2	17,1				
<i>Gouvernance, orientations stratégiques et prestation de services communs</i>						
Services immobiliers à			20,7	20,7	24,0	21,3

l'étranger (colocation)						
Services immobiliers à l'étranger			0,4	0,4	1,1	0,5
Services de télécommunication internationale			2,1	2,1	5,0	5,1
Services de formation par CFSI			6,5	6,5	8,0	6,0
Total des revenus disponibles	324,8	308,6	332,7	332,8	342,2	340,0

Revenus non disponibles

Revenus non disponibles (en millions de dollars)				
Activité de programme	Revenus réels 2009-2010 (en millions de dollars)	Revenus réels 2010-2011 (en millions de dollars)	2011-2012 (en millions de dollars)	
			Revenus prévus	Revenus réels
Conseils stratégiques et Intégration des politiques internationales				
Redressement des dépenses de l'année précédente	0,4	1,4	0,0	0,8
Diplomatie et Défense des intérêts				
Redressement des dépenses de l'année précédente	2,6	7,0	0,0	4,8
Commerce international				
Droits des licences d'importation et d'exportation	8,3	6,8	2,6	2,5
Contributions remboursées dans le cadre du Programme de développement des marchés d'exportation	0,1	0,1	0,6	0,0
Redressement des dépenses de l'année précédente	1,6	0,9	0,0	1,1
Affaires consulaires				
Services consulaires et gestion des urgences	97,6	88,8	93,2	97,5
Plateforme internationale du Canada : soutien de l'Administration centrale				
Redressement des dépenses de l'année précédente	3,3	1,6		
Plateforme internationale du Canada : soutien des missions à l'étranger				
Vente de biens immobiliers	13,1	13,3		
Part du loyer assumée par les employés	18,4	19,7		
Services fournis à Passeport Canada	4,4	4,4		
Redressement des dépenses de l'année précédente et autres	6,1	2,9		
Gouvernance, orientations stratégiques et prestation de services communs				

Vente de biens immobiliers			51,1	55,2
Part du loyer assumée par les employés			20,0	19,2
Prestation de services au Bureau des passeports			4,3	4,3
Redressement des dépenses de l'année précédente			1,5	11,4
Total des revenus non disponibles	155,9	146,8	173,3	196,8

7.0 Financement pluriannuel initial

7.1 Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale

Nom du récipiendaire : Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale (CIGI)

Date d'entrée en vigueur : 30 janvier 2003

Date de clôture : En cours

Financement total : 30 millions de dollars

Description : Le CIGI effectue des travaux de recherche de calibre mondial dans le domaine de la gouvernance internationale, notamment en matière économique et financière. Il contribue à la réalisation des objectifs du Canada pour ce qui est d'instaurer un système économique mondial stable et bien gouverné, en rassemblant des universitaires, des analystes des politiques et des chercheurs venus du monde entier pour discuter et effectuer des travaux de recherche sur des sujets et des tendances d'actualité. En 2003, le gouvernement du Canada a versé 30 millions de dollars, et le CIGI et des donateurs privés ont réuni la même somme en contrepartie, en vue de la mise sur pied d'un fonds de dotation. Le Centre continue d'être financé principalement par le produit de ce fonds.

Résultat stratégique : LE PROGRAMME INTERNATIONAL DU CANADA – Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Résumé des résultats obtenus par le récipiendaire : Les recherches menées par CIGI ont principalement porté sur l'économie mondiale (y compris la coordination macroéconomique par l'entremise de forums tels que le G-20, la réglementation financière internationale, la réforme monétaire internationale et le rôle émergent de la Chine au sein de l'économie mondiale), sur la sécurité mondiale (y compris la réglementation de l'industrie nucléaire, la réforme du secteur de la sécurité et la sécurité régionale), sur le développement mondial (y compris le rôle des économies émergentes en matière de donation, les objectifs du Millénaire pour le développement, avec un accent sur l'Afrique) et sur l'environnement et l'énergie (y compris l'économie durable et les changements climatiques). CIGI a produit 76 publications, tenu 44 conférences de haut niveau et événements publics sur des enjeux de la gouvernance mondiale, et a été très présent sur le Web grâce à son site Internet : www.cigionline.org.

CIGI a collaboré avec le MAÉCI à un certain nombre d'initiatives, conformément à l'approche adoptée par le Ministère en matière d'élaboration ouverte des politiques, et ce, afin de mobiliser divers intervenants pour mieux développer le programme international du Canada. Les deux organismes ont notamment collaboré dans le cadre de la réunion inaugurale de l'initiative « *Constructive Powers* » à Istanbul, et des chercheurs seniors de CIGI ont contribué aux recherches stratégiques sur la situation au Moyen-Orient et sur la diplomatie et les ressources. Au cours de la période concernée, CIGI a continué de mettre en œuvre son plan stratégique, qui a été rédigé en fonction de recommandations formulées dans le cadre d'une évaluation menée en 2008, et acceptées en 2010. Le Conseil d'administration de CIGI a annoncé en mars 2012 la nomination de Rohinton Medhora comme nouveau président et Dr Medhora a signalé son intention de poursuivre les efforts en cours en vue de développer cadre de viabilité à long terme pour le programme de travail et le budget de CIGI.

Activité de programme : Diplomatie et défense des intérêts (en millions de dollars)					
Dépenses	Dépenses	Dépenses	Autorisations	Dépenses	Écart

réelles 2009-2010	réelles 2010-2011	prévues 2011-2012	totales 2011-2012	réelles 2011-2012	
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Commentaires sur l'écart : s. o.

Résultats importants de l'évaluation effectuée par le récipiendaire durant l'exercice visé/plans futurs : La prochaine évaluation est prévue pour l'année civile 2013.

Résultats importants de la vérification effectuée par le récipiendaire durant l'exercice visé/plans futurs : s.o.

Lien au site Web du récipiendaire : <http://www.cigionline.org/>

8.0 Rapport sur les frais d'utilisation

Frais d'utilisation et redevances réglementaires (Loi sur les frais d'utilisation)

8.1 Accès à l'information

Frais d'utilisation : Frais relatifs à la *Loi sur l'accès à l'information*

Type de frais : Autres produits et services

Pouvoir d'établissement des frais : Article 11 de la *Loi sur l'accès à l'information* et article 7 du *Règlement sur l'accès à l'information*

Date de la dernière modification : Article 11 de la *Loi sur l'accès à l'information* modifié pour la dernière fois en 1992 (ch. 2, art. 2)

Normes de rendement : Fournir une réponse dans les 30 jours suivant la réception de la demande; le délai peut être prorogé aux termes de l'article 9 de la *Loi sur l'accès à l'information*. L'avis de prorogation doit être envoyé dans les 30 jours suivant la réception de la demande.

Pour de plus amples renseignements, consulter la *Loi sur l'accès à l'information* à l'adresse <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-1/index.html>.

Résultats du programme : Les délais établis par la loi ont été respectés dans 77,2 % des cas.

(en milliers de dollars)					
2011–2012			Années de planification		
Recettes prévues	Recettes réelles	Coût total	Exercice	Recettes prévues	Coût total estimatif
10,0	9,4	3 879,1	2012-2013	10,0	5 876,0
			2013-2014	10,0	5 876,0
			2014-2015	10,0	5 876,0

Autres renseignements : s. o.

Frais externes (*Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation*)

Frais externes	Norme de service	Résultats en matière de rendement	Consultation des intervenants
Frais facturés pour le traitement des demandes d'accès à l'information en vertu de la <i>Loi sur l'accès à</i>	Réponse fournie dans les 30 jours suivant la réception de la demande; le délai peut être prorogé en vertu de l'article 9 de la LAI. Un avis de prorogation de délai doit être	Les délais légaux rencontrés 77,2% des cas.	La norme de service est fixée par la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> et son <i>Règlement sur l'accès à</i>

<p><i>l'information</i> (LAI) et conformément au <i>Règlement sur l'accès à l'information</i>.</p>	<p>envoyé dans les 30 jours suivant la réception de la demande.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, consulter la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> : (http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/acts/A-1/).</p> <p>Dans le passé, le Commissariat à l'information du Canada avait fixé la norme de rendement à 85 p. 100 et considérait qu'un taux de 80 p. 100 représentait un échec.</p>		<p><i>l'information</i>. Des consultations avec les intervenants ont été menées par le ministère de la Justice et le Secrétariat du Conseil du Trésor pour les modifications faites en 1986 et en 1992.</p>
<p>Autres renseignements : s. o.</p>			

8.2 Expérience internationale Canada

Frais d'utilisation : tout ressortissant d'un État étranger qui demande d'entrer au Canada dans le cadre du programme Expérience internationale Canada (EIC) doit, sous réserve de l'acceptation de sa demande, payer des frais de participation de 150 \$.

Type de frais : réglementaire - frais de participation à un programme

Pouvoir d'établissement des frais : Décret JUS-609929 modifiant le décret C.P. 2000-1723 du 30 novembre 2000, pris en vertu de l'alinéa 19(1)b) de la Loi sur la gestion des finances publiques

Date de la plus récente modification : 03-10-2007

Normes de rendement : toutes les demandes qui ne posent pas de difficultés, au titre du programme EIC, reçues dans les missions canadiennes sont traitées en moins de huit semaines.

Résultats en matière de rendement : 98.7% des candidatures qui ne posent pas de difficultés ont été traitées en moins de huit semaines du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.

(En milliers de dollars)					
2011-2012			Années de planification		
Revenus prévus	Revenus réels	Coût total	Exercice	Revenus prévus	Coût total estimatif
10,0*	12,3**	8,7	2012-13	15,0	15,0
			2013-14	16,0	16,0
			2014-15	17,0	17,0

*Pour l'année fiscale 2011-2012, nous avons reçu le montant de \$10,021 revenu brut. De ce montant, nous avons remboursé des applicant pour la somme de \$449,000 ce qui nous fait un revenu net de 9.572.

**Les revenus réels incluent les revenus des frais de participation ainsi que le report prospectif (carry-forward) de 09-10 de \$2,787,069.

Autres renseignements : s.o.

Frais externes (*Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation*)

Frais externes	Norme de service	Résultats en matière de rendement	Consultation des intervenants
Tout ressortissant d'un État étranger qui demande d'entrer au Canada dans le cadre du programme	Toutes les demandes qui ne posent pas de difficultés, au titre du programme EIC, reçues dans les missions	98.7% des candidatures qui ne posent pas de difficultés ont été traitées en moins de huit semaines du 1 ^{er} janvier au	Des consultations ont été menées avant la mise en œuvre des frais de participation par le biais de

<p>d'Expérience internationale Canada (EIC) doit, sous réserve de l'acceptation de sa demande, payer des frais de participation de 150 \$.</p>	<p>canadiennes des pays participants sont traitées en moins de huit semaines.</p>	<p>31 décembre 2011.</p>	<p>communications directes et d'entrevues réalisées par Ipsos Reed auprès de 25 intervenants, y compris des organisations non gouvernementales, le MAECI, Citoyenneté et Immigration Canada, les missions à l'étranger et les gouvernements étrangers. De manière générale, tous ont donné des réactions positives.</p>
<p>Autres renseignements : s. o.</p>			

8.3 Droits de licence d'exportation et d'importation

Frais d'utilisation : Droits pour l'émission de certificats et de licences d'exportation et d'importation

Type de frais : Autres produits et services

Pouvoir d'établissement des frais : *Loi sur les licences d'exportation et d'importation et Arrêté sur le prix des licences et des certificats en matière d'exportation et d'importation*

Date de la dernière modification : 19 mai 1995

Normes de rendement : Délivrer les licences non acheminées dans un délai de 15 minutes suivant la présentation de la demande; traiter dans un délai de quatre heures, un jour ouvrable, les demandes de licences d'importation et d'exportation qui sont automatiquement acheminées vers les agents du Ministère ou dont le requérant a demandé qu'elles soient examinées par un agent, si aucune information ou documentation supplémentaire n'est nécessaire.

Résultats du programme : Au cours de l'exercice 2011-2012, le traitement de plus de 518 000 demandes s'est effectué avec succès dans 99 p. 100 des cas.

(en millions de dollars)					
2011-2012			Années de planification		
Recettes prévues	Recettes prévues	Coût total	Exercice	Recettes prévues	Coût total estimatif
2,4	2,5	7,1	2012-2013	2,5	7,1
			2013-2014	2,5	7,1
			2014-2015	2,5	7,1

Autres renseignements : s.o.

Frais externes (*Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation*)

Frais externes	Norme de service	Résultats du programme	Consultation des intervenants
Droits pour l'émission de certificats et de licences d'exportation et d'importation	Délivrer les licences non acheminées dans un délai de 15 minutes suivant la présentation de la demande; traiter dans un délai de quatre heures, un jour ouvrable, les demandes de licences d'importation et d'exportation qui sont automatiquement acheminées vers les agents du Ministère ou dont le requérant a demandé qu'elles soient examinées par un agent, si aucune information ou	Taux de réussite pour le traitement de plus de 518 000 demandes reçues au cours de l'exercice 2011-2012 : 99 %	En 2011-2012, des sondages ont été réalisés auprès de quelques groupes de clients. Des sondages semblables seront effectués en 2012-2013. De plus, le Ministère dispose d'organes de consultation permanents qui fournissent des

	documentation supplémentaire n'est nécessaire.		renseignements au nom des intervenants en ce qui concerne certains contrôles commerciaux, en plus de mener des activités régulières de sensibilisation et de consultation auprès d'associations et d'entreprises concernant les contrôles à l'exportation de marchandises stratégiques.
Autres renseignements : s. o.			

8.4 Services consulaires

Frais d'utilisation : droits à payer pour les services consulaires

Type de frais : autres produits et services

Pouvoir d'établissement des frais : *Règlement sur les droits à payer pour les services consulaires au titre de la Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*

Date de la plus récente modification : les droits à payer pour les services consulaires sont entrés en vigueur le 8 novembre 1995 et n'ont pas été modifiés depuis cette date.

Normes de rendement : les normes de rendement pour les services consulaires sont regroupées au sein des catégories suivantes de normes de service :

- a. protection et assistance
- b. contact avec les prisonniers
- c. passeports et citoyenneté
- d. information – Canada/pays tiers
- e. information – demande locale
- f. services juridiques et notariaux

Une liste complète des normes de service de trouve à www.voyage.gc.ca/about_a-propos/standards-services-normes-fra.asp.

Les services consulaires sont offerts aux Canadiens en tout temps dans plus de 260 points de service partout dans le monde. En dehors des heures normales de bureau, les appels sont transférés au Centre de surveillance et d'intervention d'urgence à Ottawa. Les situations d'urgence sont traitées sur-le-champ.

Tout est fait afin de trouver des solutions à des problèmes précis et de fournir le service requis. Cependant, dans de nombreux cas, la capacité du Ministère et le succès de ses démarches sont tributaires des lois et des règlements en vigueur dans les autres pays, de même que de la qualité et du niveau de collaboration offerte par les personnes ou les organisations externes au gouvernement du Canada.

Résultats en matière de rendement : selon les 3,947 Canadiens qui ont rempli un formulaire de rétroaction de la clientèle en 2011-2012, 94 p. 100 d'entre eux se sont dit satisfaits ou très satisfaits des services reçus. Le Ministère fait également état du rendement en fonction des normes liées aux services de passeport, de citoyenneté, d'arrestation et de détention. Pour 2011-2012, ces renseignements sont présentés ci-dessous.

Les missions du Canada à l'étranger doivent entrer en communication régulièrement avec les Canadiens détenus à long terme. La fréquence de ces communications est tributaire des conditions locales : une fois tous les trois mois (p. ex. dans une grande partie de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Asie), une fois tous les six mois (p. ex. dans une grande partie de l'Europe de l'Ouest) ou une fois tous les 12 mois (p. ex. aux États-Unis où plus de 70 p. 100 de ces détenus se trouvent). En date du 31 mars 2012, les missions ont respecté ces normes 95 p. 100 du temps.

Les missions doivent rendre compte de leur capacité de recevoir, d'étudier et d'acheminer des demandes de citoyenneté au Canada à l'intérieur de la norme de service de 10 jours. En 2011-2012, elles ont réussi pour 94 p. 100 des demandes.

Enfin, la capacité des missions de respecter la norme de service de 15 jours pour la délivrance de passeports est surveillée. Cette année, elles ont respecté cette norme de service pour 96 p. 100 des demandes.

(en milliers de dollars)					
2011-2012			Années de planification		
Revenus prévus	Revenus réels	Coût total	Exercice	Revenus prévus	Coût total estimatif
95 900	97 500	94 400	2012-2013	98 600	97 200
			2013-2014	93 200	98 800
			2014-2015	103 100	100 400

Autres renseignements : s. o.

Frais externes (*Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation*)

Frais externes	Norme de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
Droits à payer pour les services consulaires.	<p>La prestation des services consulaires est régie par des normes de service écrites (mises au point en 1995), qui définissent les services devant être offerts ainsi que les normes qualitatives et quantitatives auxquelles les employés doivent se conformer. Il est possible de consulter les normes de service à la page www.voyage.gc.ca/about_a-propos/standards-services-normes-fra.asp, ainsi que dans les missions à l'étranger, où elles sont affichées ou remises à quiconque souhaite en prendre connaissance.</p> <p>Les services consulaires sont offerts aux Canadiens en tout temps dans plus de 260 points de service partout dans le monde. En dehors des heures normales de bureau, les</p>	Voir les résultats liés au rendement ci-dessus.	Les normes pour les services consulaires ont été mises au point à la suite de consultations menées auprès de Canadiens dans quelque 80 missions dans le monde et de certains clients au Canada. De plus, des sondages ont été effectués dans les aéroports internationaux de Toronto, Montréal et Vancouver.

	appels sont transférés au Centre des opérations d'urgence à Ottawa. Les situations d'urgence sont traitées sur-le-champ.		
--	--	--	--

8.5 Services consulaires spécialisés

Frais d'utilisation : droits à payer pour les services consulaires spécialisés

Type de frais : autres produits et services

Pouvoir d'établissement des frais : *Règlement sur le prix des services consulaires spécialisés* conformément à l'alinéa 19(1)a) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*

Date de la plus récente modification : 3-6-2010

Normes de rendement : les normes de rendement pour les services consulaires spécialisés sont regroupées au sein des catégories suivantes de normes de service :

- protection et assistance
- services juridiques et notariaux

Une liste complète des normes de service se trouve à www.voyage.gc.ca/about_a-propos/standards-services-normes-fra.asp.

Résultats en matière de rendement : des commentaires recueillis auprès de 227 clients ayant eu recours aux services juridiques et notariaux montrent un taux de satisfaction générale de 94 p. 100 pour ces services.

(en milliers de dollars)					
2011-2012			Années de planification		
Revenus prévus	Revenus réels	Coût total	Exercice	Revenus prévus	Coût total estimatif
3 700	2 500	3 800	2012-2013	4 300	3 900
			2013-2014	4 300	4 000
			2014-2015	4 300	4 100

Autres renseignements : s. o.

Frais externes (*Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation*)

Frais externes	Norme de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
Droits à payer pour les services consulaires spécialisés.	Ces normes se trouvent à la page www.voyage.gc.ca/about_a-propos/standards-services-normes-fra.asp et dans toutes les missions à l'étranger. Les clients sont invités à faire part de leurs commentaires s'ils	Des commentaires recueillis auprès de 227 clients ayant eu recours aux services juridiques et notariaux montrent un taux de satisfaction générale de 94 p. 100	Les normes pour les services consulaires ont été mises au point à la suite de consultations menées auprès de Canadiens dans quelque 80 missions dans le monde et de certains clients au Canada. De plus, des sondages ont été

	n'ont pas reçu le niveau de service auquel ils s'attendaient ou encore, à formuler leurs suggestions.	pour ces services.	effectués dans les aéroports internationaux de Toronto, Montréal et Vancouver.
Autres renseignements : s. o.			

8.6 Passeport Canada

Frais d'utilisation : Passeport Canada

Type de frais : Autres produits et services

Pouvoir d'établissement des frais : *Règlement sur les droits des services de passeport*

Date de la dernière modification : 10 décembre 2001

Normes de rendement : Les délais d'exécution normaux (en jours ouvrables) sont les suivants :

Bureaux - service régulier	10
Bureaux - service urgent	prochain jour ouvrable
Bureaux - service express	2 à 9
Poste - service régulier	20
Agent réceptionnaire - service régulier	20

Résultats du programme : Le bureau a délivré 4 806 480 passeports au cours de l'exercice 2011-2012 et a rempli ses engagements en matière de service à l'intention des Canadiens dans tous ses secteurs d'activité dans 99 % des cas. Plus précisément, 99,7 % des demandes reçues par la poste ont été traitées dans un délai de 20 jours ouvrables, 98,1 % des demandes présentées en personne ont été traitées dans un délai de 10 jours ouvrables et 99,8 % des demandes présentées à des agents réceptionnaires ont été traitées dans un délai de 20 jours ouvrables.

(en milliers de dollars)					
2011-2012			Années de planification		
Recettes prévues	Recettes réelles	Coût total	Exercice	Recettes prévues	Coût total estimatif
283,700	293,600	313,100	2012-2013	301,900	369,600
			2013-2014	285,400	285,400
			2014-2015	315,600	315,600

Autres renseignements : s. o.

Frais externes (*Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation*)

Frais externes	Norme de service	Résultats du programme	Consultation des intervenants				
Fonds renouvelable du Canada	<p>Les délais d'exécution normaux (en jours ouvrables) sont les suivants :</p> <table border="1"> <tr> <td>Bureaux – service régulier</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Bureaux – service urgent</td> <td>prochain jour</td> </tr> </table>	Bureaux – service régulier	10	Bureaux – service urgent	prochain jour	En 2011-2012, 99,7 % des demandes reçues par la poste ont été traitées dans un délai de 20 jours ouvrables, 98,1 % des demandes présentées en personne ont été traitées	s. o.
Bureaux – service régulier	10						
Bureaux – service urgent	prochain jour						

		ouvrable	dans un délai de 10 jours ouvrables et 99,8 % des demandes présentées à des agents réceptionnaires ont été traitées dans un délai de 20 jours ouvrables.
	Bureaux – service express	2 à 9	
	Poste – service régulier	20	
	Agent réceptionnaire – service régulier	20	
Autres renseignements : s. o.			

8.7 Montant total des frais d'utilisation

(en milliers de dollars)						
	2011-2012			Années de planification		
	Recettes prévues	Recettes réelles	Coût total	Exercice	Recettes prévues	Coût total estimatif
Total partiel – redevances réglementaires ³	296 700	303 600	325 500	2012-2013	314 900	382 600
				2013-2014	299 400	298 700
				2014-2015	329 600	329 200
Total partiel – autres produits et services	102 010	103 509	109 279	2012-2013	105 310	114 076
				2013-2014	99 910	115 776
				2014-2015	109 810	115 250
Total	398 710	407 109	434 779	2012-2013	420 210	496 676
				2013-2014	399 310	414 476
				2014-2015	439 410	444 450

³ Frais d'utilisation de réglementation comprennent les frais de passeport Canada et Expérience Internationale Canada.